



LE FURET PARISIEN.

Je dévoilerai toutes vos intrigues : Tremblez.

N°. 1.

A L'HOTEL-DE-VILLE,
Chez DE LA HAŸ, Imprimeur de la Commune de Paris :

PAR ORDRE

Des Sieurs VAUVILLIERS, BLONDEL, VINSENDON & DE JOLY, &c. Comp..... du Sieur BAILLY.

Avec l'Approbation du Sieur DE LA FAYETTE.

LE FURET PARISIEN.

Le caractere de la Nation Françoiſe, Monſieur, eſt indéfiniſſable ; ſouvent il s'afflige de peines imaginaires, & ſe réjouit aveuglément des maux réels qu'on lui prépare.

Après la priſe de la Baſtille, après le meurtre DES DELAUNAY, DES FLESSELLES, DES FOULON & DES BERTIER, les Pariſiens chantoient victoire & ſe félicitoient d'avoir ſecoué leur chaînes, d'avoir puni leurs Tyrans; iſs ſe croyoient déja heureux & libres. Dans leur ivreſſe ils ne voyoient pas qu'à ces deſpotes qu'ils avoient maſſacrés, ils faiſoient ſuccéder des monſtres qui leur arracheroient juſqu'au premier, juſqu'au plus nécessaire des alimens de la vie, & qu'ils porteroient des fers beaucoup plus peſans que les premiers.

Ils ne pouvoient pas mieux ſe conduire pour ſe plonger dans une horrible ſervitude & ſe préparer une famine dont l'hiſtoire fournit peu d'exemple. Comment ce peuple inſenſé a-t-il pu ne pas voir que pour quatre concuſſionnaires dout il s'étoit débarassé, il créoit, il enhardissoit plus de deux cens Tigres pour le dévorer.

Nation inconſidérée ! qu'as-tu fait ? Tu as mis le ſceptre du gouvernement dans les mains d'un Bailli, d'un LA FAYETTE & d'une foule de Vexateurs qui te feront long-tems repentir de ton imprudence; qui te réduiront au déſeſpoir, qui s'abreuveront de tes larmes. Ne ſavois-tu pas qu'en ſubſtituant à des hommes perfides, mais déja engraissés, d'autres hommes plus perfides & plus intéresſés encore parce qu'ils étoient ſans fortune, ſans crédit & noyés de dettes. Tu perpétuois infailliblement ta détreſſe, & que tu empirois ton ſort. Tu n'étois rongée que par quelques ſang-ſues, aujourd'hui tu es dévorée par une infinité de ſcélérats, qui boiront dans des coupes d'or juſqu'à la derniere goutte de ton ſang.

Je ne veux, Monſieur, pour vous prouver cette vérité, que vous eſquiſſer le tableau de ce qui s'eſt paſſé, des événemens qui ont ſuivi, & vous préſenter le fidele portrait de BAILLY, de LA FAYETTE, les deux potentats de la Municipalité. On ſe plaignoit l'hiver dernier, hiver aſſurément le plus dur qu'on ait ſubi ſur notre hémiſphere, [puiſqu'il a ſurpaſſé de beaucoup les rigueurs de celui de 1709, & qu'il a été bien plus long,] on ſe plaignoit de la miſere. Je ſais que ce n'étoit pas ſans fondement. Périr de froidure & de beſoin eſt un fléau doublement amer. Mais conve-

nez que les gens fortunés du ſiecle touchés de commiſération, ont en cette ſaiſon, verſé ſur les malheureux des bienfaits avec profuſion, que les aumônes des paroiſſes ont été abondantes, que le pauvre s'eſt vu réchauffé & alimenté, que les palais des Princes étoient ouverts aux infortunés, que les rues réfléchiſſoient les flammes des bûchers embraſés par les mains bienfaiſantes des Citoyens opulens, que la nudité a été revêtue, que les femmes en couche n'ont point manqué de ſecours dans tous les genres, que Paris rappelloit la mémoire de SPARTE, quand LICURGUE, ce ſage légiſlateur, faiſoit aſſeoir indiſtinctemeut tous les Citoyens à la même table, & leur faiſoit ſervir un aliment auſſi ſalubre que frugal. N'avez-vous pas été, vous-même, Monſieur, témoin de ce ſpectacle attendriſſant dans plus de cent maiſons de la Capitale.

Le pain, me direz-vous, étoit cher; je le ſçais; mais on en donnoit à ceux qui en pouvoient gagner; mais les marchés étoient pourvus; mais les boulangers ne ſe voyoient pas à chaque minute prêts à être égorgés, pillés & incendiés pour ne pouvoir ſuffire à la ſubſiſtance d'un million d'âmes qui aſſailliſſent aujourd'hui leurs portes dès l'aube du jour, & qui s'en retournent en gémiſſant de rage & de foibleſſe.

Thiroſt de Croſne (il faut le dire à ſa gloire),

a toujours garni les halles de pain. Perſonne ne s'eſt plaint alors de la diſette de cette premiere denrée, même dans la ſaiſon la plus rigoureuſe où l'on auroit pu dire que les moulins engorgés, arrêtés par les glaces, pétrifiés, calcinés dans les eaux, ne pouvoiont moudre, que les voitures ne pouvoient comporter les farines, que les chevaux tomboient ſur les routes.

Ces raiſons, ſans-doute, euſſent été plauſibles. Mais que direz-vous, quand avec les immenſes proviſions de nos magaſins, après la plus belle récolte, dans la ſaiſon la plus riante, lorſque nos fleuves dans leurs baſſins promenent paiſiblement leurs eaux, lorſque les routes libres & faciles ſemblent offrir toutes les commodités pour l'exportation des comeſtibles, nous manquons de la premiere manne, les trois quarts de Paris languiſſent jour & nuit aux portes des boulangers ſans pouvoir obtenir à prix d'argent un ſeul pain pour ſubſtanter leurs femmes & leurs enfans expirans de famine? Pourrez-vous imputer cette affreuſe diſette aux ſeigneurs abſens ou aux Miniſtres morts ?

Non, ſans doute: Qui donc accuſer de ce crime ? Il n'eſt queſtion que d'ouvrir les yeux. C'eſt à toi, à toi ſeul BAILLI, à toi le plus léſineux, le plus crapuleux des humains que nous de-

vous imputer nos calamités. C'eſt ton avarice inſatiable, ce ſont tes intelligences clandeſtines, ce ſont tes criminelles correſpondances, ce ſont tes menées tortueuſes, obliques, qui, dans le ſein de l'abondance, aſſurent cette diſette, avant-couriere du déſeſpoir & de la mort. A peine, à force d'intrigues, es-tu parvenu à la premiere place de la ville, que les denrées ſont devenues plus rares & que nos beſoins ont redoublé. Tu veux, aux dépens de l'exiſtence d'un grand Peuple trop aveugle, t'aſſurer en peu de tems cette opulence réſervée pour les Rois, & tu oſe prétendre à ſon eſtime, à ſa reconnoiſſance & à ſes hommages!

Le traître FLESSELLES envoyoit pour nous amuſer, la garde pariſienne chercher des armes chez les Chartreux, certain qu'elle n'en trouveroit pas, & toi que l'Enfer a produit pour conſommer nos malheurs, tu fais publiquement afficher la permiſſion d'aller chercher des grains, des farines dans des villes, des foires, des marchés où tu ſais qu'il n'en viendra pas. Tu fais pis encore, malheureux; tu envoies des émiſſaires donner des ordres pour exporter à Paris des farine que tu as fait conduire ailleurs. Crois-tu que nous ſommes pour jamais enſevelis dans l'illuſion? Oſe-tu te flatter qu'il n'exiſte point de Citoyens aſſez lumineux, aſſez purs pour découvrir tes coupables manéges, &

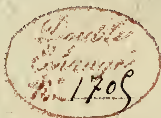
préſenter à la Nation Françoiſe, à cette belle Nation trop confiante que tu opprime, que tu trahis le flambeau de la vérité. Si tu peux le penſer, ſors de ton erreur ? Moi-même j'éclairerai tous tes pas, je ſuivrai tes démarches, & je pénétrerai tes complots les plus occultes; je te dévoilerai tel que tu es, tel qu'un monſtre, & bientôt le peuple déſabuſé, vengera dans ton ſang la miſere où tu l'aurois réduit. Peut-être que ton ſupplice fera trembler tes ſucceſſeurs, que par ta mort l'abondance revenue nous conſolera de nos illuſions paſſées, & nous apprendra qu'il ne ſuffit pas d'avoir quelques connoiſſances aſtronomiques pour être un honnête Citoyen & un négociateur intelligent.

A l'ordinaire prochain, la vie & la conduite de l'Approbateur.



LE FURET PARISIEN.

Je ſavois bien que je vous dévoilerois.

A L'HOTEL-DE-VILLE,

Chez DE LA HAŸ, Imprimeur de la Commune de Paris :

PAR ORDRE

Des Sieurs VAUVILLIERS, BLONDEL, VINSENDON & DE JOLY, &c. Comp..... du Sieur BAILLY.

Sans l'Approbation du Sieur DE LA FAYETTE.

N°. II.

LE FURET PARISIEN.

En donnant, Monſieur, à cette Feuille le titre qu'elle porte, je ſavois bien que je le remplirois à votre ſatisfaction.

Je viens d'être témoin d'un fait qui eſt capable de vous étonner, & qui pourtant ne m'a pas plus ſurpris qu'il ne ſurprendra ceux qui ſavent apprécier la ſcélérateſſe du Triumvirat, à qui la majeure partie de la Nation a donné ſi aveuglément ſa confiance & ſon autorité.

Un particulier, connu ſous le nom du Chevalier DE LA TREMBLAY, vient d'être arrêté à Montargis à l'hôtel de Picardie, hôtel où il étoit deſcendu pour y loger. Ce Chevalier DE LA TREMBLAY, déguiſé ſous l'habit d'un marchand forin, parut ſuſpect à la brigade de Maréchanssée, qui, dans la tourné de ſes patrouilles nocturne & de ſes viſites, lui demanda ſon paſſe-port, ſon nom & le lieu de ſa réſidence. Embaraſſé, étourdi de

ces queſtions uſitées en pareille circonſtance, blêmiſſant, balbutiant dans ſes réponſes, il fut arrêté le 27 à neuf heures du ſoir, à l'inſtant qu'il alloit ſe coucher. Conduit chez le Maire de ville, il fut fouillé. Ce ne fut qu'alors qu'il avoua qu'il ne s'appelloit point LAPORTE, nom qu'il avoit déclaré d'abord, mais qu'il étoit le Chevalier du Tremblay, arrivant de Turin, que les paquets dont il étoit porteur lui avoient été confiés dans cette ville pour les rendre lui-même en main propre à leurs adreſſes. Ces paquets, comme vous le preſſentez, furent bientôt ouverts; le Maire, aſſiſté du Procureur du Roi & de deux Conſeillers du Préſidial, prirent lecture de trois lettres dont je me ſuis procuré la copie que je vous envoie.

Turin, le 16 Sept. 1789.

LETTRE A M. NECKER.

Je ne doute point que vous ne travaillez ſérieuſement à négocier mon retour en France, mais il eſt à propos que Paris ait lieu de ſe repentir de ſes murmures contre mes couſins & moi. Entretenez-y toujours la diſette de pain, conciliez vos plans avec ma belle-ſœur, votre Reine, & concertez vos batteries avec MM. de LA FAYETTE & BAILLY; dont le zele & l'attachement me ſont

atteſtés par les promeſſes conſignées dans les différentes Lettres qu'ils m'ont fait parvenir. Je n'ai rien tant à cœur que de conſommer mes projets & de me venger de la Nation Françoiſe qui m'a contraint de m'expatrier. Comptez ſur ma reconnoiſſance & mon eſtime.

PHILIPPE D'ARTOIS.

Turin, 10 Septembre 1789.

LETTRE A M. BAILLY,

MAIRE DE LA VILLE DE PARIS.

AUTEUR de votre élévation & de votre fortune, j'ai lieu de penſer, Monſieur, que vous me continuerez vos bons offices. Mais vous ne parviendrez jamais à couronner mes ſouhaits qu'en réduiſant Paris à une famine incurable, & en accaparant les bleds. Envoyez-moi trente millions d'ici au 15 octobre, & n'oubliez pas vos intérêts perſonnels. Soyez tout à moi comme je ſuis tout à vous.

PHILIPPE, Comte D'ARTOIS.

Turin, le 16 Septembre 1789.

LETTRE A M. DE LA FAYETTE,

COMMANDANT DE LA MILICE PARISIENNE.

JE vous loue de votre adreſſe, Monſieur, &

conduire mes ennemis, mais vous n'aurez rien fait si vous ne me vengez en les affamant. Ils sont trop forts pour les combattre, il faut les faire périr par la famine. Plus fin & plus heureux que FLESSELLES, amusez les Districts en semant entr'eux l'esprit de division. J'ai besoin de toute votre sagacité pour arriver a mes fins. Comptez que je ne vous oublierai pas.

PHILIPPE, Comte D'ARTOIS.

Ces trois lettres, Monsieur, ont été renvoyées à Monseigneur le Duc d'Orléans. Il paroît que ce grand Prince pour ne point désoler le Roi, les a tenu closes. Précaution inutile puisque tout Montargis en a le contenu.

D'après ces lettres jugez, Monsieur, quels sont les hommes qui manient les rênes de notre gouvernement. Devons-nous être bien tranquilles ? N'est-ce pas le comble du délire & de la folie de ne pas se débarrasser de cet infernal Triumvirat qui est dans la plus parfaite intelligence pour nous réduire au désespoir & nous faire tous massacrer les uns par les autres. Assurément ces trois scélérats s'y prennent merveilleusement pour exterminer l'empire françois. Conformément aux desirs du Comte d'Artois, nous sommes en proie à la plus horrible famine.

De la Fayette nous amuse à nous faire prêter des sermens de fidélité, & nous retient dans la Capitale, au lieu de marcher à notre tête jusqu'à Versailles (1) pour enlever le Monarque, l'amener à Paris au milieu de ses fideles sujets, & l'arracher aux piéges de la Messaline qui réussira à l'ensevelir sous les ruines de son empire.

Oui, cet infâme la Fayette met le trouble dans les Districts, qui n'ont plus rien de commun que leur aveuglément déplorable & leur obstination à ne pas vouloir ouvrir les yeux. Ce malheureux, avec des promesses perfides, les enchaîne les uns par les autres, les mets dans l'impuissance d'agir de concert pour se procurer seulement du pain, jusqu'à l'instant prochain que toutes les troupes rassemblées fondent sur nous avec furie & réduisent en cendres cette superbe Métropole.

Il y a aux portes de Paris, malgré les assurances des ministres imposteurs, plus de 80000 hommes armés. Il arrive à chaque instant des milliers de soldats dans notre ville sous le nom de sémestres. Ces suppôts de la cruauté ministérielle sont autant

(1) Ce n'est qu'en lui mettant le pistolet sur la gorge, & en le menaçant de l'accrocher à la potence de la lanterne, qu'il s'est décidé d'aller à Versailles. Il trembloit le lâche, le traître!

de tigres prêts à nous déchirer & à ſe réunir aux Régimens qui nous avoiſinent.

Pour comble de calamités, Bailly délapide les deniers de la Ville. Chaque Electeur, chaque Député enfonce avec rapacité ſes mains dans le tréſor de la Nation. Aucun Citoyen renté n'eſt payé.

Necker a achevé de détruire la confiance. La caiſſe d'eſcompte eſt arrêtée. Le tréſor royal eſt vuide. La Reine s'en eſt approprié les fonds pour les diſtribuer à ſes coupables favoris.

La Milice Nationale, mécontente d'être mal payée, mal entretenue, ſe rebute du ſervice. Les patrouilles ne ſe font plus, les caſernes ſont fermées la nuit.

Déja on ne rencontre plus à Paris que des partiſans du Clergé & de la Nobleſſe, portant à leurs chapeaux des cocardes noires, augures malheureux du deuil & de la mort qu'ils nous préparent.

Les Etats-Généraux dorment & ne ſe réveillent que pour babiller & ſe diſputer. Le Clergé, réuni à la Nobleſſe, étouffe la voix des Citoyens patriotes. Un Archevêque de Paris, un Abbé Mauri, ont juré notre perte. Le premier, enveloppé du manteau de la perfidie la plus noire, ne parle que de prieres en tenant à la main le glaive

du

du defpotifme. Le fecond, affamé de bénéfices, eft le fanatique Orateur des Miniftres.

Après avoir chaffé les Ariftocrates du Gouvernement des affaires, après avoir éprouvé combien il étoit dangereux de fe laiffer conduire par des Evêques, des Cardinaux, devoit-on, après l'expulfion de Loménie de Brienne, donner les fceaux à un Archevêque. Mais les affaires temporelles doivent-elles reffortir au tribunal d'un Miniftre des Autels ? N'eft-ce pas vouloir confommer fa perte que de remettre le timon de l'Etat entre les mains des Prêtres, dont la place ne doit être que dans les temples où ils fe feroient fait honorer, s'ils euffent cru eux-mêmes la Religion & le Dieu qu'ils prêchoient.

Et puifque l'on vouloit fonder la liberté du peuple fur les débris de l'ariftocratie, étoit-il prudent de mettre à la tête des troupes nationales, un la Fayette, un d'Eftaing. Ne devoit-on pas preffentir que ces hommes fideles à leurs familles ne voudroient jamais époufer les intérêts de la Nation, au préjudice de la nobleffe.

La Fayette craignant la mort qu'il méritoit, eft parti pour Verfailles ; commandant cette brave Nation qui le conduifoit (car il n'avoit pas affez d'ame ni de bonne-foi pour la conduire) qui a-t-il fait ? Vous le favez, Monfieur, fans les femmes

nous étions perdus pour jamais; ce ſexe foible & courageux s'eſt offert, s'eſt dévoué à tous les dangers. Pluſieurs de ces amazones ont reçu la mort ſans être effrayées; pleines de douleurs & de déſeſpoir, elles revenoient à la Capitale, proférant les imprécations juſtement acquiſes à leurs maris, à leurs freres, à leurs Concitoyens

Les femmes déſeſpérées ont trouvé l'armée françoiſe à Virofflay. Soudain la rage & l'eſpérance leur ont rendu des forces. Elles nous ont précédé avec cette énergie d'ame qu'on ne peut que ſentir quand on en a ſoi-même.

Les Gardes-du-Corps qui avoient écraſé, mutilé, diſſipé, tué, maſſacré nos braves Citoyennes, n'eurent plus beau jeu. Vous n'ignorez pas, Monſieur la ſcène qui a ſuivie.

Le Monarque a demandé grace & pardon pour ſes gardes. Pluſieurs avoient été crucifié.

Le régiment de Flandres s'eſt comporté avec la ſageſſe néceſſaire. Les grenadiers avoient bu le vins des chevaliers fanfarons & les ont abandonnés (ce qui devoit naturellement arriver) parce que les Plébéïens ſavent aujourd'hui qu'ils ſe doivent à leurs femmes, à leurs enfans, à eux-mêmes. Ils rougiſſent d'avoir prêté leur col au glaive des deſpotes qui les ont impitoyablement égorgés & qui leur arrachent (après les avoir ruinés) la première

manne, le pain, cet aliment précieux & sacré sans lequel nous ne pouvons exister. De toutes ces tentatives qu'est-il résulté?

La Reine, femme fine, femme adroite & perfide, qui méritoit d'expier ses crimes à une croix funebre (sort malheureux qu'elle a mérité & qui lui est réservé); la Reine a pris entre ses bras l'enfant dont elle ne connoît pas le pere, & s'est montrée alors à la Nation armée.

Ce spectacle a attendri tous les cœurs. Les François aiment leur maître. Vous sentez vous-même à ce tableau votre fureur vous abandonner, & déjà vous oubliez vos peines passées & présentes pour pardonner.

Sans les femmes, oui sans les femmes nous revenions comme nous étions partis; nous avions perdu tout le fruit de nos peines. Mais ce sexe irrité ralluma nos flammes, & nous avons ramené notre imbécile de Monarque avec sa famille dont nous avons eu pitié. (Pitié stérile & malheureuse qui consommera peut-être notre perte!) car de quoi n'est pas capable une femme vindicative, sans honneur, sans frein, & dévorée de ces feux impudiques qui ont rendu célebres les Messalines de l'antiquité.

Femme exécrable, plus coupable, plus lascive

& plus criminelle que les Fauſtines & les Marauſies ; tes manéges ne ſervent plus qu'à nous éclairer ! Tu périras aſſaſſinée à côté de ton ivrogne & de tes bâtards ! Tu n'eſt pas capable d'un repentir généreux & fidele ! Nous ſommes trop éclairés pour y croire ;

Eh bien Pariſiens ! ſi vous n'euſſiez pas été à Verſailles, ſi vous euſſiez écouté les conſeils perfides de la Fayette, où en feriez-vous ? Mais heureuſement vous avez démêlé les artifices de la Fayette. Votre courageuſe obſtination vous a ſauvez. Mais ſi vous euſſiez cédé aux ſollicitations des traîtres ; vous eût-il été facile d'amener le Monarque dans la capitale ? Et quand vous fuſſiez venu à bout d'écraſer les troupes raſſemblées, que de ſang ne vous en auroit-il pas coûté !

Voyez-vous à préſent que la Fayette entretenoit avec les Miniſtres une intelligence criminelle & ſecrette ? Serez-vous toujours confiants au point d'aiguiſer de vos propres mains, les poignards avec leſquels on parviendra ſans doute à vous égorger.

Sera-t-il temps à ceux qui ſurvivront au carnage de leurs freres, de ſe repentir de leur aveuglement ! N'êtes-vous pas aſſez inſtruits par l'expérience à ne vous fier qu'à vous-mêmes ? Quand on a cherché à vous faire expirer par la famine, que devez-

vous attendre des promesses artificieuses de la Fayette & des Ministres.

O François! ô mes Concitoyens! ô mes freres! ô mes amis! serez-vous donc toujours les artisans de vos malheurs? Ne sortirez-vous jamais de vos illusions profondes? Faut-il renouveller les massacres de la S. Barthelemi & de la fronde pour vous éclairer? Ne voyez-vous pas que les quarante chefs de la Commune de la Ville sont des accapareurs eux-mêmes? Pouvez-vous ignorer que les Présidens, les Electeurs, les Députés de vos Districts sont des scélérats & des frippons qui ont déja, pour la plupart, cimenté une prompte opulence aux dépens de votre subsistance. Vous demandez du pain : & à qui, juste Ciel! à des hommes intéressés à vous faire expirer, vous, vos femmes & vos enfans dans les horreurs d'une perpétuelle famine. Prenez, prenez donc le couteau, égorgez ces êtres qui vons sont si chers, vous abrégerez du moins leurs maux & leurs peines. Ou plutôt poignardez-vous vous-mêmes, si vous ne voulez pas avoir devant les yeux le triste spectacle de vos épouses tombantes de besoin & de douleurs; mourez plutôt que de survivre aux fruits de vos amours, à ces pupilles infortunés, cette portion de vous-même. Donnez à l'univers l'exemple de la fureur & de la barbarie. Si vous

êtes aſſez dénaturés & aſſez lâches pour laiſſer immoler vos enfans, vos femmes, & ne pas tremper vos mains dans le ſang de leurs bourreaux & de vos assaſſins. Pendez l'Archevêque de Paris, ſi vous ne voulez pas l'être vous-mêmes.

J'avois annoncé la vie de la FAYETTE pour l'ordinaire prochain : lecteur, vous l'aurez dans mon premier N°. qui ſera le troiſieme de cette Feuille.

N°. III.

LE FURET PARISIEN

Je ſavois bien que je vous dévoilerois.

A L'HOTEL-DE-VILLE,

Chez DE LA HAŸ, Imprimeur de la Commune de Paris :

PAR ORDRE

Des Sieurs VAUVILLIERS, BLONDEL, VINSENDON, &c. Comp... du Sieur LA FAYETTE.

Avec l'Approbation du Sieur BAILLY.

LE FURET PARISIEN.

J'ai commencé, Monſieur, cet ouvrage, par le portrait du ſieur Bailly, Maire de Paris, je vais pour ſatisfaire à vos deſirs, vous donner celui du Commandant-Général de la Milice Pariſienne (1). Vous ſentirez la parfaite reſſemblance de ces deux hommes dans les deux premieres places de notre Municipalité. On ne pouvoit aſſurément mieux faire que de réunir leurs intérêts pour conſommer le malheur de la Nation Françoiſe, & lui faire perdre à jamais l'eſpérance d'une meilleure deſtinée.

Quoique la Nature ait créé les hommes égaux, on aime à ſavoir que le mérite perſonnel eſt relevé par une longue ſuite de filiations illuſtres. On eſt content de rendre un hommoge pur à un adoleſcent qui promet de marcher ſur les traces de ſes ancêtres, à qui la poſtérité, toujours juſte, n'oublie jamais de témoigner la reconnoiſſance des ſervices qu'ils ont rendus à la Patrie. C'eſt une dette agréable pour les enfans, de chérir les bienfaiteurs, les protecteurs de leurs ayeux. Auſſi toutes les Nations, dans tous les ſiecles, ont con-

(1) Si j'ai retardé ce numéro, ce n'a été que dans l'intention de faire part à mes lecteurs des inſtructions fideles que je voulois avoir.

ſervé précieuſement la Mémoire des Grands Hommes de leur pays & la vénération qu'elles leur portent, ſe grave naturellement dans les ames de leurs deſcendans. Cette impreſſion ſacrée ne s'efface jamais, & les derniers rejettons d'un peuple ſe plaiſent à louer, à chérir les cendres de tous ceux dont les âges précédens ont atteſté les beaux faits & la gloire.

Je ne veux, pour preuve de mon aſſertion, qu'interroger les monumens érigés & renouvellés ſans ceſſe en l'honneur des illuſtres Capitaines, des Savans Magiſtrats, des Politiques habiles que notre ſiecle envie au ſiecle fortuné de Louis XIV.

Le ſieur la Fayette ne craint pas que les Pariſiens ayent à rougir de ſon élévation. Sa famille eſt ancienne. Nos Annales militaires ont adopté cette famille.

Une femme illuſtre par ſes galanteries & ſes talens aimables, auroit ſeule intereſſé toute la Nation pour ce nom qu'elle a embelli. Ses amours, ſes liaiſons avec notre SÉGRAIS, ſes lettres tendres, ſes romans délicieux, font le charme de tous les cœurs délicats & des eſprits épurés par une fine éducation. Si cette célèbre ayeule eût élevé ſon pupille, nous n'aurions peut-être pas à faire le portrait d'un guerrier; mais d'un homme galant & déſintéreſſé. Nous ne ſerions pas obligés de dire que le ſieur de la Fayette n'eſt entré au ſervice des Américains, que parce que, noyé de dettes, renommé par ſes débauches, mépriſé de toute l'illuſtre famille de Noailles & Mouchy, à laquelle il s'étoit lié, il ne pouvoit ſervir en France avec quelque dignité. Son incapacité d'ailleurs étoit ſi reconnue, que lorſqu'il offrit ſes ſervices

aux Anglois, ces braves insulaires le remercierent tout net. Ne sachant plus où se fixer & quel rôle jouer; il passa les mers, & demanda à s'enrôler sous les drapeaux des insurgens.

Ce peuple qui n'avoit pas à choisir dans ses défenseurs, accepta le service du Marquis de la Fayette, dont il connoissoit les alliances. Sous le brave Wazingthon, qu'on peut appeller le Fabius de l'Amerique, il se conduisit en soldat plus qu'en Commandant. L'inexpérience de son âge, le peu d'étendue de ses lumieres ne se firent remarquer que de ceux qui l'approchient, mais la prudence des Chefs, les fautes des Généraux anglois & sa témérité passagere firens tous ses succès.

Il n'oublia pas de s'enrichir dans les momens on tous les autres serviteurs ne voulurent, pour prix de leurs services, que l'honneur d'avoir servi la France & l'Europe en affranchissant les Américains du joug de l'Angleterre.

Voilà le premier pas de sa fortune, voilà le premier indice de sa crapuleuse avidité. De retour en France, il fut accueilli de la famille de sa femme, qui n'avoit pas perdu l'occasion de l'absence de son mari, pour se livrer (comme on sait) à tous ses goûts libidineux. Le temps efface tout. Si le Marquis de la Fayette, rentré dans son pays avec les recommandations & les récompenses de l'Amérique, n'eût songé qu'à s'en rendre digne, il ne feroit point parvenu, à force d'intrigues & de cabales, à la suprématie militaire de la Capitale.

Il étoit trop jeune (quand il auroit eu un vrai mérite) pour occuper cette place, qui ne devoit être donnée qu'à un homme également recom-

mandable par des lumieres & des vertus.

Auſſi quelle fut ſa premiere tentative ? Vous en fûtes le témoin, Monſieur. Quand on lui conduiſit Foulon, cet odieux concuſſionnaire, pour qu'il le ſacrifiât à la juſte vindicte de la Nation ; n'a-t-il pas fait tous ſes efforts pour l'arracher au ſupplice. Quand quatre heures après, on lui amena Bertier, le gendre de Foulon, n'a-t-il pas encore voulu ſauver cet Intendant d'exécrable mémoire. Vous ſavez à quelle ruſe il eût recours : « Cet homme eſt, s'écria-t-il, mon ennemi, j'ai » de grandes raiſons pour le haïr ; mais faites le » conduire à l'Abbaye, je jure que ſon procès lui » ſera fait ».

Si le peuple irrité l'eût cru. Ses deux plus cruels tyrans étoient ſauvés. Car, à qui perſuadera-t-on que ces deux millionnaires, à force d'argent & d'amis, ne feroient pas parvenus à briſer leurs fers & à triompher de toute la Nation, qu'ils avoient opprimée & qui les accuſoit ?

Le Marquis de la Fayette n'a cédé, aux inſtances du peuple indigné, que parce qu'il a vu qu'il y avoit du danger poor lui-même, en s'oppoſant aux murmures des Pariſiens.

Ce même Marquis de la Fayette n'a-t-il pas dérobé le Comte de la Salle à la punition dont il étoit digne ? car comment celui-ci s'eſt-il juſtifié ? où ſont les preuves de ſon innocence.

Il en ſera de même du comte de Bezenval. On gagne du tems pour décourager ſes accuſateurs, & affoiblir les accuſations. C'eſt ainſi que tout homme puiſſant échappe à la peine qu'il mérite.

» Il en eſt des loix (a dit un grand Philoſophe) » comme des toiles d'araignées. Les groſſes mouches

» qui les peuvent percer, ne servent point de pâ-
» ture à ces affreux insectes, les petites mouches,
» au contraire, sont toujours leurs victimes.

Vous avez été témoin de son obstination à ne pas vouloir aller à Versailles chercher le Monarque. Ce ne fut qu'à force de menaces qu'il consentit à ce voyage nécessaire. Sans la frayeur du supplice il n'auroit point parti.

Mais, arrivé à Versailles, comment se comporta-t-il ? D'intelligence avec d'Estaing, il fit relaxer seize Gardes du Corps qui alloient être pendus pour avoir tiré témérairement sur la Milice Parisienne, & avoir impitoyablement égorgé, massacré une multitude de femmes infortunées qui, les yeux baignés de larmes, alloient demander du pain au Monarque.

On a vu que le Roi répugnoit à venir dans sa capitale. La Fayette, qui avoit de puissans motifs pour que ce Prince restât à Versailles, se gardoit bien de lui annoncer que le desir de tous les Parisiens étoit de posséder leur Monarque dans l'enceinte de leur ville.

Ce furent les femmes qui crierent à toutes voix : « Nous voulons avoir notre Roi à Paris, » ainsi que la Reine & ses enfans ». L'armée parisienne répéta mille fois ces mêmes expressions qui forcerent Louis XVI de partir avec la Reine & sa famille.

Plusieurs Commandans des légions des Districts firent entendre au Roi que ses jours n'étoient point en sûreté à Versailles, & que dans sa capitale, il n'auroit rien à craindre de la part des Aristocrates.

La Fayette ne tenoit pas le même langage; il

craignoit que le voiſinage de ſon Roi ne nuisît à ſes maneges; il ne vouloit point que ſa conduite fut éclairée de ſi près.

On le contraignit à la fin de dire comme les autres.

Mais connoiſſez ſa perfidie, le Roi lui demandoit ces jours derniers ſi les Pariſiens avoient du pain : « Sire, répondit-il, l'abondance regne dans » votre capitale & votre peuple tranquille eſt » content & heureux ».

Peut-on pouſſer plus loin l'audace & l'impoſture. Le Roi cette fois fut bientôt détrompé. En ſe promenant dans les Champs Eliſés, il demanda à pluſieurs particuliers ſi le pain manquoit à Paris : « Sire, lui dirent-ils tour à tour avec » franchiſe, votre peuple gémit aux portes des Boulangers ſans pouvoir s'en procurer. Ah! s'écria le Monarque, je ne ſaurai jamais donc la vérité! La Fayette m'a auſſi trompé.

Au N°. prochain, la vie & les intrigues de l'Archevêque de Paris.

N°. IV.

LE FURET PARISIEN.

QUAND j'ai écrit la vie de La Fayette le Lecteur curieux s'attendoit à lire des caricatures qui auroient réveillé son attention, & il avoit raison. Assurément, je ne manquois pas d'anecdotes pour repaître sa curiosité; mais comme je me sui imposé la Loi de ne dire, de n'écrire que les faits dont je suis évidemment certain, j'ai mieux aimé taire plusieurs infamies dont on l'accuse généralement, dont on est même complettement persuadé, que d'occuper ma plume à peindre des horreurs, dont ma délicatesse frémissoit, & dont la réminiscence auroit affligé toute ame pure & sensible.

Ma pudeur a fait imaginer à une certaine classe de mes lecteurs, que l'auteur de la troisieme feuille n'étoit pas celui qui avoit écrit les deux premiers. Les gens de lettres qui ne peuvent prendre le change, n'ont pas tenu ce langage & ont saisi & reconnu ma maniere & mon coloris.

Je répéte que je ne suis point capable d'imaginer des œuvres, des propos sur le compte même de certains personnages justement abhorrés de la Nation. Quoique je pressente bien que l'exposition des traits noirs intéresseroit la majeure partie de ceux qui me font l'honneur de suivre mes numéros; je préviens qu'un tableau horrible répugne

286

à ma ſenſibilité. Il lui en coûte aſſez d'eſquiſſer des portraits hideux. C'eſt à ce ſcrupule que le ſieur de La Fayette doit attribuer ma généreuſe réticence.

Un jour ſans doute il me forcera, par ſes manœuvres criminelles, dont il ſe ſert ſans diſcontinuité pour abuſer la Nation & ſon Roi à révéler (1) des attentats que j'ai répugné de promulguer.

Plaiſe au ciel que ma prudence opere en ſon ame un repentir efficace, & qu'averti par un écrivain qui voudroit, qui ne déſireroit que conſoler ſes compatriotes par le tableau des actions d'un Capitaine vraiement patriotique; il conçoive, il forme le vœu de ſervir fidèlement ſa Nation, qui le paye ſi noblement, pour ne pas être une des colonnes de l'Ariſtocratie, en annonçant la vie de Leclerc Eléonore de Juigné, Archevêque de Paris, j'aurois voulu raſſurer les Pariſiens & calmer leurs douleurs. J'aurois ſouhaité leur apprendre que le Pontife de leur Egliſe, n'avoit aucune de ces imperfections, de ces vices qui ont flétri, deshonoré l'épiſcopat de Chriſtophe de Beaumont.

Long-temps j'ai cru moi-même, qu'inſtruit du

(1) Je ſais que le ſieur de la Fayette envoye chez les Libraires, ſes mouchards & ſes sbirres, pour ſaiſir cet ouvrage pour claque-murer ceux qui le débiteroient & pour me découvrir. J'ai le plaiſir de lui annoncer que ſes recherches ſont inutiles. Je le vois preſque tous les jours. Je lui parle, & j'ai mangé pluſieurs fois à ſa table; au premier inſtant il va m'inviter encore. Eſt-il loin de me ſuſpecter?

mépris qui eſt attaché, impregné au nom & la mémoire de ſon prédéceſſeur, l'héroïque protecteur des Jéſuites; le partiſan, le défenſeur opiniâtre & aveugle; des opinions abominables de cette perfide compagnie, le Clerc Eléonore de Juigné, nous feroit, par une adminiſtration ſainte & pacifique, oublier ces temps de trouble & d'extravagance, qui, ſous le Pontificat de Chriſtophe de Beaumont, ont affligé les ames ſimples, timorées, & égayoient la claſſe des hommes inſtruits & lumineux.

Je croyois que le Clerc Eléonore de Juigné entendroit aſſez bien les intérêts de ſa réputation pour réparer, pour effacer juſqu'à la derniere connoiſſance de ſa conduite, quand il préſidoit à l'Egliſe de Châlons-ſur-Marne.

Le choix que le Monarque avoit fait de lui, (au grand regret, au déſeſpoir même de ſes intriguants rivaux) pour être le Prélat de la Métropole de France, devoit ſans-doute lui donner quelqu'idée de ne pas marcher ſur les traces de ſon mépriſable prédéceſſeur.

On auroit alors tiré le rideau ſur ſa ſtupidité, ſur ſon ignorance, ſur ſon entêtement, ſur ſes balourdiſes & ſon libertinage.

Je ne me ſerois point chargé, lecteur, de vous offrir une eſquiſſe de ſa vie. Je ne vous dirois pas aujourd'hui que le Clerc Eléonore de Juigné a commencé ſes études au college de Navarre, ou ſon incapacite & ſa nulle intelligence firent le déſeſpoir de ſes premiers profeſſeurs d'humanités, & le rendirent le jouet perpétuel de ſes condiſciples.

Je ne vous dirois pas que monté en rhétorique (ſous M. Vicaire, Profeſſeur d'éloquence), non

pas en raiſon de ſon acquis, mais par égard pour ſa taille giganteſque & ſa barbe, il continua d'être le ſujet le plus ignorant du collège.

Je ſens bien ici qu'un Lecteur charitable pourroit me reprocher de faire un crime à Leclerc-Eléonore de Juigné, devenu Archevêque de Paris, d'avoir été dans le long cours de ſes études LAPIS SUPER LAPIDEM. Je ſais qu'il ſeroit poſſible qu'avec un travail ſuivi, les facultés de ſa conception ſe multipliant, s'aggrandiſſant, il eût en ſortant des écoles ouvert les yeux & réparé le tems qu'il y avoit perdu. Cette réflexion ſeroit juſte, elle ſeroit appuyée de mille exemples.

Je vais plus loin, j'atteſterai même que, quoique des ſuccès ſuivis dans les claſſes ſoient un augure avantageux pour les éleves, il arrive auſſi quelquefois que le ſujet couronné par ſes maîtres ne ſoutient pas, dans la maturité de l'âge, l'idée confiante que l'on avoit de ſon génie.

Mais ces citations ne pourroient ſervir que d'exceptions.

Leclerc Eléonore de Juigné n'a jamais trompé perſonne dans aucun âge. Jeune il étoit incapable d'apprendre, mûr il n'a jamais rien appris, & il eſt d'une notoriété évidente qu'il n'apprendra jamais rien.

Cette impuiſſance (dira-t-on) ne vient point de lui.

Eh bien, j'y conſens. Je ne veux point accuſer les caprices de la nature. Il faudroit qu'alors, je fiſſe le procès à une foule de Prélats qui, comme lui, ne ſavent pas lire.

Mais ce dont on ne pourra l'excuſer, c'eſt qu'à l'ignorance miraculeuſement profonde qui le faiſoit

méprifer, il joignit dès fon adolefcence, des difpofitions étonnantes à la lubricité la plus infâme.

Etant penfionnaire au collége de Navarre, il parvint à faire entrer des Catins dans fon quartier. Plufieurs fois on ne s'en apperçut pas. Mais « tant » va la cruche à l'eau qu'enfin elle fe caffe » (a dit cet imbécille de La Fontaine qui avoit plus d'efprit que tout fon fiecle.) On remarqua la conduite libidineufe de l'ignorant écolier, il fut femoncé, il recommença; il fut puni, il continua; il fut chaffé du collége & de la claffe.

Quelques années après, il entra au feminaire auffi favant que lorfqu'il étoit entré en fixieme, mais plus effréné libertin. Il eut pourtant l'adreffe de s'y maintenir, & d'y obtenir fucceffivement les ordres qui conduifent au facerdoce, & le facerdoce même.

Bientôt il fut nommé grand Vicaire, c'eft la route à l'Epifcopat. C'eft alors qu'il fe paffionna pour fa niece, fille du Baron de Juigné, qui fouffrit avec une patience angélique ce commerce inceftueux.

Cette conduite ne furprendra pas quand on faura que le Baron de Juigné eft un des roués du fiecle, un homme perdu de mœurs, ruiné par fes diffolutions, & aumôné aujourd'hui par le Prélat. Ce Baron, qui trafique de tout, avoit pour maîtreffe une certaine Comteffe de Permangles, qui demeuroit aux Porcherons. Son mari, homme commode, fouffroit ces voluptueufes accointances. Il fit plus, il feignit de ne pas voir les intimités fécrettes de fa propre fille avec l'abbé de Juigné, qui le rendit grand pere d'une fille qu'on envoya aux Enfans Trouvés.

Cet Abbé, qui joue aujourd'hui un fi grand rôle, quitta fa maîtreffe pour deux nouvelles inclinations

à la fois. Il s'attacha en même-temps à deux danseuses de l'Opéra, mesdemoiselles Laurent & Garnier; il eut un fils de la premiere, il n'eut point de postérité de l'autre.

La Laurent demeuroit rue de l'Antechrist elle y tenoit tripot. Tous les joueurs, les escrocs, les libertins, ainsi que cent femmes perdues se rendoient dans cette maison de débauche & de licence. On y trafiquoit, on y brocantoit.

Un jour le comte de Permangles avoit sur lui vingt-cinq montres, il vouloit les vendre. Le marquis de Rostainville, qui les marchandoit tour à tour, reconnu la sienne, qui lui avoit été volée quelques jours avant.

L'abbé de Juigné, pauvre alors, agiotoit de toutes manieres pour subvenir à ses plaisirs & aux besoins de ses maîtresses chez qui il étoit très-assidu.

Sa conduite étoit ignorée à la Cour; aussi eut-il l'Evêché de Châalons-sur-Marne, Evêché de faveur, puisqu'en qualité d'Evêque de cette ville, il devenoit Comte & Pair de France.

Dans cette place honorifique, il se brouilla d'abord avec son Chapitre, ensuite avec la Municipalité, & bientôt avec les Administrateurs de l'Hôtel-Dieu, dont il vouloit usurper les revenus.

Il interdit des Prêtres de leurs fonctions pour des controverses théologiques, dont il n'avoit pas la premiere idée.

De ce siege épiscopal il fut promu à l'archevêché de Paris, où il montra, pendant plusieurs années, un caractere doux & pacifique.

Châlons qui se félicitoit de ne le plus avoir, étoit étonné de sa tranquillité. Rien n'est pis (dit un vieux proverbe) que l'eau qui dort.

Pour fabriquer ses mandemens, ses instructions pastorales, il n'avoit plus auprès de lui des Jésuites confidens, il eut recours à l'abbé de Beauvais, devenu Evêque de Senès, place que celui-ci obtint par un coup de fanatisme audacieux, & qu'il a quittée depuis pour avoir la réputation d'un Saint. Cet ex-Evêque devint son ami; il se chargea de catéchiser, de prêcher, d'écrire pour l'archevêque de Paris toutes ces plattes rapsodies chrétiennes, que le bas peuple s'amuse à lire au coin des rues.

L'Archevêque de Paris qui ne se conduit que par les conseils des Beauregards, des l'Enfant, des Fauchets ex-Jésuites, & sur-tout de cét ancien Evêque de Senès, entra bien vîte dans mille cabales. Il se mêla des affaires du Gouvernement, & intrigua dans le Parlement. Il fit sa Cour au Duc d'Orléans & à la Reine, qui pourtant n'avoient ni les mêmes intentions ni les mêmes vues. Mais le Duc d'Orléans lui donnoit un intérêt dans ses accaparemens de bleds. Avec ce profit, il se mettoit dans le cas de suffire aux générosités qu'il faisoit à ses Prosélytes & aux aumônes qu'il prodiguoit à son indigente famille. Avec la faveur de la Reine, du Comte d'Artois & des autres Princes, il espéroit obtenir le cordon bleu & le chapeau. C'étoit suivre pas à pas le chemin qu'avoit pris l'Oménie de Brienne, dont l'ambition a été couronnée.

Quand il vît que les Princes s'écartoient, il résolut, pour se conserver leur bienveillance & la protection de la Reine, de soutenir, avec une chaleur fanatique, leur parti. Pour réussir, il affecta beaucoup d'humanité pour le peuple, il annonça des prieres, des TE DEUM, des services

pour le repos de l'ame des braves Citoyens, morts au ſiège de la Baſtille. Mais dans ſes motions dans l'Aſſemblée Nationale, il ſe montre le conſtant perſécuteur des Plébéïens & le defenſeur des Ariſtocrates. Alors il fut démaſqué. On pénétra ſes intentions. Il s'en moqua, leva le front & s'oppoſa aux abolitions des privileges, à la confiſcation des biens du Clergé, à la ſuppreſſion des annales, des diſpenſes, à la liberté de la preſſe, à l'adminiſtration des Communes, à l'établiſſement des Diſtricts, à la formation des troupes Nationales, à la réſidence du Roi dans la Capitale. Il ſollicita le retour des Princes, la grace du Comte de Bezenval, & du Prince Lambeſc, enfin il diſputa, il combattit pour maintenir le peuple dans la ſervitude des Ariſtocrates. Il expoſa la néceſſité de l'exportation des grains hors du Royaume, prétendant que cette branche de commerce étoit la plus floriſſante. Il oſa aſſurer, avec ſon frere, le Baron de Juigné, chez le Marquis de Mont Bruel, que tous les biens des roturiers appartenoient aux Nobles.

Tant de motions lui attirerent l'indignation du peuple, au point que, ſortant du château de Verſailles, il fut aſſailli de pierres dans ſa voiture. Son Cocher fut cicatriſé, battu; ſon Aumônier fut atteint d'un coup dangereux, dont il eſt douteux qu'il réchappe.

Revenu à Paris, il n'oſa plus reparoître. Il s'abſenta de l'Aſſemblée Nationale, quitta ſes domiciles, pour aller ſe cacher au Rincy, d'où on prétend qu'il eſt parti pour l'Italie.

A l'ordinaire prochain, les manœuvres abominables des Diſtricts, leur intelligence avec la Municipalité & la dilapidation des deniers publics.

No. V.

LE FURET PARISIEN.

Il n'y a rien de plus ridicule, Monſieur, que la compoſition des différens Diſtricts de la Capitale; il n'y a rien de plus comique que ces aſſemblées confuſes. D'une multitude de groſſes têtes à perruques, ſans intelligence, ſans jugement & ſans éducation. Je vais vous donner une idée de ces originaux, & de leurs ſynodes politi-comiques.

Après la révolution qui a changé la face de notre Gouvernement, il ſe forma, dans les principales égliſes, des conciliabules compoſés de bas praticiens, de vils marchands, d'ignobles artiſans, tous gens auſſi ineptes que bouffis & préſomptueux. Ces êtres ſans lumieres, ſans équité, ſans ame; vains & glorieux de ſe voir à la tête de l'adminiſtration civile; préſidés par des marguilliers de paroiſſes, convoquent chaque jour des Aſſemblées dans leſquelles l'on commence & l'on finit à ſe diſputer, à s'injurier d'une maniere auſſi indécente que riſible. Tous ces ignares citoyens ſe ſont arrogés en faiſant ſonner le mot LIBERTÉ, un empire plus deſpotique, plus cruel cent fois que la ſuprême autorité des

despotes de l'Asie ; il n'est pas possible d'imaginer comment dans un siecle éclairé, il se forme des sociétés si nombreuses d'hommes, tout-à-la-fois bornés, hardis, injustes & intéressés.

Je voudrois, Monsieur, que vous assistassiez aux délibérations de ces districts. Tous parlent, crient, vociferent scandaleusement dans nos temples. Personne ne s'entend, personne n'est entendu. Ils ne connoissent pas même les matieres qu'ils voudroient discuter, & après avoir déraisonné à qui mieux mieux, ils se retirent glorieusement sans avoir rien déterminé, rien jugé. Le lendemain, ils se rassemblent encore, même scène, mêmes débats & toujours nulle solution, nulle décision.

Vous vous amuseriez quelques instans (car de pareils spectacles deviennent bientôt ennuyeux & révoltans) si vous voyez siéger dans un banc d'œuvre quelques manans, tels que des perruquiers, des forgerons, des courtauts de boutique ou quelques marchands & des hommes de basse judicature, comme des Procureurs, des Greffiers, des Huissiers, vous ririez aux larmes si vous entendiez ces hommes plus méprisables encore que méprisés, raisonner politique, administration, police, & prononcer avec un ton impératif, & des mines bouffies, sur le sort de l'empire, sur le droit des Princes, & s'adjuger les prérogatives des républiques savantes, guerrieres & commerçantes. Vous remarqueriez des milliers d'étourtourdis, de bavards ; vous seriez frappé d'étonnement en appercevant des centaines de grosses mâchoires, des crânes épais, des vieux radoteurs, balbutier, écorcher l'idiôme naturel, & montrer

une opiniâtreté soutenue d'un aveuglement incurable. Vous ne pourriez concevoir comment de semblables fous, de pareils roquets ont l'audace & la bouffisure qu'ils ne rougissent pas d'étaler. Vous seriez indigné, révolté, que de tels gens prétendissent faire ressortir à leur tribunal des citoyens vraiment estimables, vraiment respectables par leurs lumieres, leurs talens, leurs places & les services qu'ils ont rendus à l'Etat, en honorant leur patrie, en propageant les arts & les connoissances humaines. Les étrangers sont tout stupéfaits d'observer que ces mêmes génies qu'ils admirent sont subordonnés, maltraités, insultés par une crapuleuse populace, qui, en criant contre les aristocrates, veut assujettir la plus noble, la plus estimable partie de la Nation, à sa sotte aristocratie.

Vous connoissez, Monsieur, à quelles fureurs la classe infime & brutale des hommes grossiers peut se porter, sur-tout quand elle est mal conseillée, quand elle est excitée, animée par des fripons intéressés à ne rien ménager pour s'enrichir. Le bas peuple, qui ne voit rien, qui ne sait rien, qui avale tout, qui croit tout, est toujours disposé à devenir l'écho des méchans rusés, & s'il plaît à des calomniateurs d'attaquer un homme de mérite, sur le champ la canaille des villes murmure hautement contre lui sans le connoître & sans se douter de la nature des griefs qu'on lui impute. Heureux si dans l'audace téméraire des alguasils, il ne se voit pas outragé, volé, assassiné, dans sa propre maison!

Vous vous rappellez à ce tableau les scenes cruelles, effrayantes, dont plusieurs membres ho-

norables de cette moderne Babylone & des provinces ont été les victimes. Il ne faut qu'un mauvais coup de langue, qu'une odieuse calomnie, effrontément articulée pour opérer la ruine entiere & la mort d'un citoyen vertueux & d'un homme incorruptible.

Mais de ces lugubres événemens, de ces catastrophes sanglantes, il en résulte un grand avantage pour ceux qui ont fait jouer ces ressorts sourds & lugubres, qui ont aiguisé les poignards de la rébellion ou échauffé le carnage par des inspirations perfides ou de modiques libéralités; c'est ce qui arrive aujourd'hui; c'est ce que nous voyons s'effectuer dans les Districts. Les Chefs, les Electeurs, les Députés de ces synodes se sont donnés le mot pour marcher à grands pas dans le sentier de la fortune. Ils ont quitté la plupart leurs professions, leurs commerces, leurs atteliers, &c. pour ne plus s'occuper que de la manutention des deniers publics, que de la recette des contributions patriotiques, des dons des riches particuliers. Vous sentez bien, M., que ces hommes commencent par s'appliquer la majeure partie de ces fonds. Il ne seroit pas en effet concevable qu'un praticien affamé, qu'un marchand ruiné, qu'un artisan sans occupation, oubliât ses intérêts personnels & ceux de sa famille.

Si je voulois calculer les sommes données, envoyées, reçues, & prononcer des dénominations, je ferois voir clairement les fripponneries manifestes de tous ceux qui dirigent les opérations des Districts.

Ce n'étoit pas la peine (me dira-t-on) de renoncer à son état pour n'en pas faire un autre plus fructueux.

J'adopte cette réflexion ; elle me paroît juſte ; mais que cet homme, qui ſe rend néceſſaire, tire ſeulement un profit légitime de ſon travail & de ſon utilité. Pourquoi permettre de fortunes ſi rapides, des vols ſi manifeſtes, des dilapidations ſi énormes ? N'eſt-ce pas le comble du délire de l'aveuglement ? Quoi ! de vils particuliers s'engraiſſeront impunément du ſang du peuple, ruineront effrontément l'Etat, s'empareront du numéraire, l'enfouiront & réduiront toute une grande ville, une grande Nation dans la miſere la plus déplorable & dans le déſeſpoir ? Quoi ! ils prépareront la chûte inévitable d'un vaſte Empire, & perſonne n'aura le droit de ſe plaindre ni de prévenir des guerres civiles & ſanglantes en avertiſſant ſes concitoyens du ſort déplorable qui leur eſt réſervé ſous très-peu de temps ! Quoi ! on aura l'injuſtice de me blâmer moi-même, de porter le flambeau dans une geſtion, une adminiſtration dont dépend le bonheur ou le malheur éternel de ma patrie !

Mais ces vexations abominables, ces concuſſions horribles ne ſont pas les ſeuls abus qui ſe commettent dans les Diſtricts. Réfléchiſſez aux excès inouis que ſe permettent les triſtes Ariſtocrates de ces Aſſemblées. Indépendamment que les Citoyens ſont volés, que les deniers publics diſparoiſſent, le particulier bien méritant eſt outragé, opprimé. On lui refuſe juſqu'au droit ſacré de ſe faire entendre ; on le calomnie ; on lui défend de répondre ; on le cite à un tribunal incompétent, diſtingué, à la vérité, par ſa craſſe impéritie, par ſa partialité évidente ; on envoie chez lui des ſatellites forcenés pour le piller & le maſſacrer dans

les bras mêmes de sa femme éplorée & tremblante à côté de ses enfans, qui font vainement retentir les airs de leurs hurlemens & de leurs sanglots.

Quel parti reste-t-il à prendre à un homme intact & généreux dans sa conduite. Il n'existe plus de Tribunal, tout est confondu. La voix de la raison est étouffée. Un essaim de mutins & d'ignorans, escortées de Sbirres, le provoque, le menace dans leur jargon.

De bonne foi, Monsieur, seroit-il prudent à ce particulier honnête de présenter sa tête à des enragés persécuteurs. Non, sans-doute, ce n'est pas là le conseil que votre sagesse lui dicteroit.

Cette vérité a été sentie par un honorable concitoyen, qui avoit bien mérité, de ses compatriotes, au point que la Nation angloise lui avoit offert, le sort le plus fortuné, s'il vouloit consacrer ses services & ses talens à l'Angleterre.

Cette énonciation n'est point hazardée. Interrogez les Ministres, les Princes, le Monarque lui-même, à qui l'Ambassadeur (1) de Londres notifia les ordres qu'il avoit reçus de sa Cour.

Eh bien, ce vertueux Citoyen a refusé les offres généreuses, immodérées des braves insulaires.

Qu'est-il résulté ? Cet homme immortel dans les fastes de la Nation françoise, pour prix de son désintéressement & de son patriotisme, après avoir fait le sacrifice de ses intérêts, après avoir

---

(1) Le Milord d'Orset, Ambassadeur de la Cour d'Angleterre à la Cour de France.

oublié ſon bien-être, celui de toute ſa famille, n'a reçu, pour toute récompenſe, que les outrages de la plus noire ingratitude, & de la perſécution la plus révoltante.

Comme il étoit le bienfaiteur de ſa patrie, (cette vérité ſuffiſoit pour qu'il déplût, à des ignorans, à des frippons). On envoya chez lui. Pourquoi faire? Pour l'aſſaſſiner. Qui a oſé commettre cette indignité?

Vous me le demandez, Monſieur, (parce que ce trait vous révolte), mais il eſt pourtant de toute vérité que ce fait eſt atteſté & prouvé.

Les Diſtricts ont commis cette horreur, cet honorable Citoyen n'a rien répondu, la patrie lui a les obligations les plus eſſentielles pour les premiers beſoins, pour les premiers alimens de la vie.

Eh bien, Monſieur, ce brave Citoyen a manqué d'être égorgé chez lui, les Diſtricts ne ſe contenterent pas de cette infamie. Ils ont eu l'audace, avec la Municipalité, dont je parlerai dans mon ſixieme numéro (car je ne peux pas tout dire à la fois), de le faire venir devant leur imbécille aréopage.

Il y alla. Que fit-il? Que demanda-t-il? Rien, que d'être entendu & jugé par des hommes équitables & clairvoyans. On n'a pas fait droit à ſa juſte demande, & l'homme le plus integre, l'homme le plus intelligent & le plus néceſſaire au bien de ſa Nation, l'homme unique, l'homme précieux s'eſt trouvé content de n'avoir pas été maſſacré par les glaives des malheureux ſoudoyés, pour dépouiller, pour anéantir un bienfaiteur de la Patrie.

300

N. B. J'ai promis dans mon No. IV, de parler des Communes de la Ville, je ne puis, cher lecteur, tout dire dans une ſeule feuille. La conduite de la Municipalité mérite bien une diſſertation particuliere.

No. VI.

LE FURET PARISIEN.

Si le fidele tableau des diſtricts, ſi les abus déſordonnés qui s'y commettent, ont excité votre indignation, la conduite des Communes va ſans doute vous ſurprendre & vous effrayer. Après l'aſſaſſinat de Fleſſelles, le ſieur Bailly fut proclamé Maire de la ville de Paris. En cette qualité, il fait les fonctions de Lieutenant de Police, de Prévôt des Marchands, de Gouverneur, & même de Lieutenant Civil. C'eſt à ſon Tribunal que ſe jugent toutes les diſcuſſions ſurvenues entre les citoyens ; c'eſt à ſon ariſtocratie que ſe portent toutes les conteſtations dans les opérations des fermes, la collecte des entrées de Paris ; c'eſt lui qui préside aux immenſes revenus de la Ville, qui a la plus grande influence dans la perception des deniers nationaux, dans l'agiotage de la banque, de la caiſſe d'eſcompte, dans la geſtion des adminiſtrateurs des hôpitaux, dans la recette des contributions patriotiques, des dons des particuliers, & généralement dans toutes les branches de commerce. Il eſt aſſiſté dans cette univerſelle manutention par plus de cent frippons qui s'appliquent les ptoduits, les revenus, les fonds publics,

Le négoce, le commerce, les maîtrises, les privi-léges dépendent de l'arbitrage de cet infidele co-mité.

Tout le numéraire de cette opulente métro-pole, passe dans les mains des Communes. L'im-mensité des sommes qu'elles reçoivent & qu'elles s'approprient, est inconcevable. Des centaines de millions ne sont versées dans leurs caisses que pour disparoître. C'est un gouffre affreux qui absorbe toutes les richesses de l'Etat. Cette observation a été faite par quarante citoyens qui ont tout remué pour être agrégé au corps municipal. Ils ont pour la plûpart obtenu ce qui flattoit leur ambition & leur cupidité. Alors ils ont renoncé sur-le-champ à leurs professions, ont fermé leurs cabinets ou leurs boutiques pour manier les deniers publics dont ils disposent à leur gré. Chacun vole de son côté, personne ne rend de compte, & la dilapi-dation générale est affreuse.

Dans l'établissement des bureaux de la Ville, les Electeurs, les Députés, les Présidens, les Se-crétairas ou Greffiers des Districts, avoient leur part dans la dissipation des sommes exorbitantes qui étoient portées dans le trésor national. Aussi tout le monde étoit content. Tous les individus intéressés à la chose se gardoient respectivement un secret inviolable.

Mais bientôt les chefs des Communes, jaloux de voir les fripons des districts, partager leurs ra-pines, conçurent le projet de s'enrichir seuls, & se donnerent le mot pour écarter leurs avides ad-joints. (Plus on a, plus on veut avoir, c'est une vérité qui est devenue axiôme), en se liguant les Communes, ont réussi promptement à se déba-

taſſer des affiliés qui diminuoient leurs profits, & qui étoient des Argus incommodes. Alors ceux-ci murmurerent, crierent tout haut contre l'odieuſe dilapidation du ſieur Bailly & le Comité des cent vingt. Le rideau s'eſt levé, le grand jour éclaira le public qui commença à ſortir des ténebres de ſon illuſion. Les Pariſiens, confians, endormis, ſe réveillerent & forcerent les différens diſtricts dans leſquels ils opinent, & déliberent à demander aux Officiers des Communes, des comptes exacts, des états fideles de la recette & de la dépenſe.

Cette exigence louable irrita la Municipalité qui déclara pour tout garder, qu'elle ne devoit aucun compte aux diſtricts de ſa conduite & de ſon adminiſtration. Pour ſe mettre à l'abri des recherches, elle déchira tous les papiers, tous les mémoires, tous les calculs. Par cette précaution on ne pouvoit plus que ſe douter des larcins de la Commune. Mais cette précaution ſeule n'auroit pas ſuffi ſans une ruſe nouvelle.

Vous ſerez, ſans doute charmé, Monſieur, de connoître l'aſtuce dont les Officiers Municipaux ſe ſont ſervis.

Ils ont commencé par faire leur Cour aux Etats-Généraux, en leur marquant toutes les déférences qui leur ſont dûes. Ils repréſenterent enſuite, à pluſieurs Membres de l'Aſſemblée Nationale, toute la confuſion, toute la méſintelligence qui regnent dans les délibérations des diſtricts, ils parvinrent à faire entendre que le peuple toujours aveugle, mais opiniâtre, rebelle, factieux, incertain, irréſolu, ne ſait à quoi ſe fixer, qu'il s'irrite comme il s'appaiſe, qu'il déraiſonne ſans ceſſe, qu'il lui

faut abſolument des chefs pour le conduire, que ces chefs ne pouvoient être autres que les officiers de la Ville, qui avoient toutes les connoiſſances, toute la ſageſſe néceſſaires pour préſider au Gouvernement, à l'adminiſtration des Finances, à la direction des affaires civiles, que ſi les bruyantes clameurs d'une populace inconſidérée étoient entendues favorablement de l'Aſſemblée Nationale, elle perdroit tous ſes momens ſi précieux à régler, à diſcuter la validité ou l'inſuffiſance des plaintes tumultueuſes des Diſtricts, qui ne finiroient jamais de troubler la tranquillité publique & d'importuner l'auguſte Aſſemblée Nationale.

Cette expoſition étoit ſpécieuſe. Les Etats-Généraux y eurent égard & pénétrerent le dol inſidieux, intéreſſé de la Municipalité, ils porterent un décret par lequel ils jugerent qu'aucuns Diſtricts ne ſeroient reçus à porter directement des plaintes à l'Aſſemblée Nationale, qu'ils les adreſſeroient aux Communes, qui ſeules ſeroient admiſes à les rendre aux Etats-Généraux. C'étoit accorder tout ce que la Municipalité demandoit, c'étoit irriter les Diſtricts, c'étoit prouver, ou que l'Aſſemblée Nationale n'avoit pas ſenti les fineſſes de la Municipalité, qui ne vouloit pas qu'on éclairât ſa conduite, qu'on mit fin à ſes continuelles rapacités, ou c'étoit démontrer qu'elle entroit dans les intérêts des Officiers Municipaux, pour tirer auſſi ſon denier dans l'obſcurité des uſurpations.

Malgré ce décret, le Diſtrict de S. Martin envoya des Députés aux Etats-Généraux pour faire des repréſentations quant à l'établiſſement de la loi Martiale & à l'élargiſſement de pluſieurs Citoyens, qui, pour avoir voté, opiné, délibéré

contre cette loi sanguinaire, avoient, contre le droit sacré des gens, été inquiétés, poursuivis, claque-murés par les ordres criminels des sieurs Bailly & la Fayette.

Ces Députés ne furent point reçus. A qui donc pouvoient-ils se plaindre? Aux Officiers de la Ville? Mais les Officiers de la Ville étoient juges & parties. Ils avoient enfreint la loi la plus inviolable. Vous concevez bien, Monsieur, que le District de S. Martin se contenta de murmurer avec tous les honnêtes gens, & n'alla pas plus loin. Les Communes de la Ville n'auroient pas écouté les Députés, si, conformément au décret de l'Assemblée Nationale, ils se fussent adressés à l'Hôtel-de-Ville.

Les sieurs Bailly, la Fayette & les Comités Municipaux sont donc les maîtres absolus de disposer de tout dans l'ordre moral, comme dans l'ordre physique. De-là se perpétuent la servitude du peuple & l'invasion abominable des impôts. Ils ne se trouvent responsables de rien, & menent le vaisseau de maniere que toute la cargaison leur en appartient.

Il est évident que si les Etats-Généraux ne reviennent point sur leurs pas, avant six mois tout le numéraire de la Nation Françoise sera englouti dans les caisses de deux cens frippons, qu'on ne verra pas un écu; qu'alors le peuple, désolé, enragé, ruiné, tournera sa fureur contre l'Assemblée Nationale.

Sentez bien cette vérité, illustre aréopage; ne vous préparez pas une humiliation, une expulsion prochaine. Vous avez déja assez, & trop d'ennemis cachés & connus dans les Ministres, dans les Parlemens,

dans le haut Clergé, dans les Financiers qui se réunissent tous ouvertement pour vous confondre & vous perdre. Vous voyez déja plusieurs provinces vous ôter les pouvoirs qu'elles vous ont donnés, & dénoncer vos membres comme traîtres à leurs concitoyens & à leur mere patrie. Coupez le mal dans sa racine, & ne laissez point multiplier d'horribles abus dont vous autres Sénateurs, vous deviendriez inévitablement les premieres victimes.

Vous savez ce que peut le peuple; vous lui avez appris à connoître ses forces; faites le bien ou redoutez sa colere & sa fureur; jettez d'abord les yeux sur la perception des impôts, faites vous rendre des comptes détaillés.

Seroit-il possible que vous ne vous fussiez pas apperçus que les Aristocrates de la ville, après avoir arrêté les progrès de l'industrie, après avoir sappé les fondemens de tous les commerces, dont il ne reste plus que le souvenir, ont forcé la jeunesse laborieuse de quitter la Capitale pour diminuer la population & la force des citoyens généreux, qui se feroient immoler pour vous défendre & vous assurer un glorieux triomphe. Quand Paris sera désert quelle ressource vous restera-t-il contre tous vos ennemis si multipliés ? De qui implorerez-vous l'assistance, vous qui, pour la plupart, êtes déja si mal vus de vos commettans, vous qui n'oserez pas retourner dans vos provinces soulevées, irritées de vos débats & de vos lenteurs ? Apprenez donc à vous conserver l'appui de ceux que vos partisans, de bonne foi en ce moment précieux, se joindroient bientôt à vos calomniateurs pour vous opprimer. Commencez par

épurer votre corps légiſlatif; démaſquez les perfides ſoudoyés, qui ne ceſſent de hurler, de déclamer dans vos tribunes, pour faire avorter les généreuſes réſolutions que vous avez priſes de régénérer la Nation & de cimenter ſon bonheur; demandez aux chefs de l'ariſtocratie municipale l'emploi des vingt millions de piaſtres, que le Roi d'Eſpagne vient d'envoyer à notre Monarque, dont ces Meſſieurs diſpoſent. Allez dans le grand bateau, placé derriere la Samaritaine, dans lequel ſont les différens laminoirs deſtinés au changement de ces eſpeces étrangeres. Interrogez le nommé Langevin, Meunier, qui vous fera voir toutes ces richeſſes Eſpagnoles. Faites vous rendre compte de l'argenterie des égliſes & des particuliers, qui a été portée à la Monnoie; rétabliſſez l'ordre, la clarté dans les finances; continuez à donner du pain au peuple; maintenez ſon indépendance, ſa liberté; hâtez-vous de créer des loix équitables; oppoſez-vous aux dépradations des concuſſionnaires. Ecoutez favorablement les plaintes, les réclamations des foibles, des infortunés. Puniſſez les vexateurs puiſſans. Ne permettez pas que le Châtelet, dans ſon inſtruction contre le Comte de Bezenval, le Prince Lambeſc, donne des tours d'une chicane odieuſe & des entorſes à la juſtice, à la vérité pour ſauver deux ſcélérats titrés, abhorrés de la Nation Françoiſe & de toute l'Europe. Vous avez bien fait de confiſquer les biens que le Clergé avoit uſurpé à nos ayeux, ordonnez aux Financiers, aux Intendans, aux millionnaires, une juſte & prompte reſtitution. Commandez aux Princes, aux Seigneurs qui ſe ſont exilés, de rentrer dans leur Patrie ſous un temps limité, &

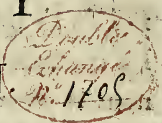
prononcez que s'ils vous désobéissent, tous leurs biens seront confisqués au profit de la Nation, enfin protégez la vérité & ceux qui ont le courage de la dire & de l'imprimer. Voilà le seul moyen de vous perpétuer, l'estime, la confiance & le respect de la Nation. Quant à moi, je consacrerai mes loisirs & ma plume à chanter vos bienfaits & ma reconnoissance.

Au N°. prochain la dénonciation de plusieurs Aristocrates de l'Assemblée Nationale, & le développement de leurs manœuvres pour opprimer le peuple.

No. VII.

LE FURET PARISIEN.





DANS la révolution désirée d'un Empire, il se trouve, Monsieur, des Citoyens qui, avec les intentions les plus pacifiques, les conseils les plus salutaires & les apperçus les plus lumineux, sont capables de consoler leurs compatriotes des peines, des vexations dont ils ont été si long-temps les victimes. Si, dans le grand nombre des votans de l'Assemblée Nationale, nous admirons des personnages, vraiment digne de notre estime & de notre reconnoissance, qui parlent avec chaleur pour l'abolition des abus, l'établissement d'une heureuse Constitution & la régénération de l'Empire françois, si ces vertueux Sénateurs font jusqu'au sacrifice de leurs propriétés, de leur fortune, sans pouvoir réussir à briser les barrieres, à renverser les obstacles, à résoudre les difficultés qu'on leur oppose, s'ils n'écrasent pas les hydres rébelles, il faut convenir, à leur gloire, que nous ne leur en devons pas moins d'obligations. Il est

de l'équité, de la gratitude, de tenir compte, à des protecteurs, du bien même qu'ils ne nous font pas, quand ils ont le courage & la générosité de s'expofer à tous les défagrémens, à toutes les contradictions, à toutes les difcuffions pour nous le procurer.

On fe plaint avec raifon de la lenteur des opérations de l'Affemblée Nationale. Il eft bien naturel à une Nation fouffrante & gémiffante, qui n'a donné fa confiance & fes pouvoirs, à certains Membres de la fociété commune, que pour tarir fes larmes & procéder promptement à l'important ouvrage de fon bonheur & de fa tranquillité; de montrer de l'impatience & de la follicitude, quand elle voit clairement, cette pauvre Nation, que fes Députés ne font que délibérer, fe contredire, s'injurier même fans rien déterminer. Sans-doute, Monfieur, les affaires devroient aller un plus grand train; mais à qui donc s'en prendre fi elles vont fi lentement. Faut-il inculper les infatigables défenfeurs des droits du peuple? Ce feroit une injuftice révoltante dont la Nation Françoife n'eft pas capable.

Quels reproches pourroit-elle adreffer à des orateurs judicieux & bénévoles, qui ne montent dans la Tribune aux harangues que pour employer leur éloquence à militer contre les Ariftocrates cruels;

qui, par des factions noires, des ligues formées, des piéges apprêtés, des cabales insidieuses, des complots combinés, persistent à s'opposer sans cesse (mais vainement) de toutes leurs forces, au contrat social & à la prospérité de nos Provinces.

Non, ce n'est pas sur vous illustre le Chapelier, fidele Pethion de Villeneuve, que je rejetterai mes plaintes, ce n'est pas non plus sur vos équitables prosélytes, vos partisans respectables, les Clermont-Tonnerre, les Volney, les Rabaut de St. Etienne, & tant d'autres sages patriotes que j'honore, & que les bornes de cet écrit périodique ne me permettent pas de nommer. Mais odieux & infâmes Aristocrates, ennemis de vos freres, persécuteurs de vos compatriotes, c'est vous que je ne cesserai d'accuser de perpétuer la calamité publique. C'est toi oblique & perfide Maury, digne par tes bassesses de ta vile extraction, toi dont les partisans ne veulent point pour défenseur, tant ils te méprisent; c'est toi fanatique Scyées, libertin Talaru, irréligieux Cardinal de la Rochefoucault, traître Juigné, qui par tes instructions pastorales, tes Mandemens apostoliques imprimés sous ton nom, publiés affichés par tes ordres, quoique tu ne les ayes pas lus; c'est toi Prélat fourbe & trompeur, qui croyant abuser les confiants Parisiens par tes *Te Deum*

répétés, tes prieres de quarante heures renouvellées, sous le prétexte pieux d'implorer la bénédiction de l'Éternel, & de le remercier de ses graces, as entretenu la division, les débats entre les Députés de la Nation, en leur montrant un visage benin & pacifique, en leur distribuant, comme à tout le peuple, des bénédictions qui ne te coutoient rien, & avec lesquelles tu comptois bien séduire la crédulité du plus grand nombre; c'est toi transfuge perturbateur que je dénonce & que je dévoue à la haine & à la vengeance de mes Compatriotes, que ton avidité, que ta scélératesse vouloient opprimer.

C'est toi Lally-Tolendal, digne fils de ton pere, qui ama mieux t'exiler que d'être le témoin forcé des sages Décrets de l'Assemblée Nationale! C'est vous tous barbares Princes du Sang, vous politiques Ducs & Pairs, vous Evêques indévôts, vous Magistrats intéressés, vous bisarres Jurisconsultes, vous durs, impitoyables Financiers admis dans cet auguste Assemblée, sur qui l'Europe a les yeux, & dont les justes constitutions font l'espérance de ma Nation! C'est vous enfin Aristocrates effrenés, qui voulez tous, en vous réunissant, immoler votre Patrie à vos fureurs & à vos rapines! C'est vous que je désigne & contre qui je veux armer la fureur & les bras

Vous honorez un Duc de Liancour, qui, plein de discernement & d'équité, est le premier à blâmer, à condamner, à combattre les motions de son parent intéressé, comme tous les Prélats, ses confrères. Cette franchise généreuse lui fait un honneur infini, & l'histoire aura grand soin de le distinguer d'avec plusieurs Seigneurs de la même maison.

Serois-je équitable d'attaquer la fidélité patriotique d'un menu de Chomorceau, honoré de tous ceux qui connoissent son désintéressement, son zèle pour le bonheur du peuple, & estimé des meilleurs littérateurs de ce siècle, qui admirent, dans les ouvrages aimables de cet Ecrivain ingénieux, les graces d'un style épuré, l'amour du patriotisme & de la liberté?

Ne révolterois-je pas la raison si je déclamois contre un Jaillant, qui, après Javoir montré son attachement aux principes de la loi, & son opposition au pouvoir despotique des Ministres, fut proclamé de l'aveu unanime de ses Concitoyens, député aux Etats-Généraux, où il ne signale ses motions que par les obstacles qu'il présente aux ambitieux Aristocrates.

Irai-je me plaindre des vues droites, des intentions pures d'un Rémond, d'un Martineau, d'un Volney, dont la droiture éclairée, est un écueil

aux perfides proteſtations des ennemis de la Patrie.

Non, Monſieur, loin de déprimer de ſi grands Citoyens, j'uſerai juſqu'au dernier tronçon de ma plume pour les venger des éternelles tracaſſeries, qu'ils éprouvent de la part des fanatiques perſécuteurs du repos & de la liberté publiques.

Ma pudeur frémiroit en vous faiſant l'éloge du ſieur Bailly, dont je vous ai démontré, dans le premier numéro de cette feuille, les horribles menées. Si j'allois vous aſſurer que Bailly n'a brigué & obtenu la place de Maire, que, preſſé par le déſir d'être utile à ſa patrie, ſans concevoir l'eſpérance de s'enrichir, de s'annoblir, de faire, à toute ſa famille, un ſort fortuné, projet qu'il preſſentoit bien ne pouvoir réaliſer ſans entretenir une intelligence criminelle avec les Ariſtocrates de l'Aſſemblée Nationale, de la Municipalité & des Diſtricts. Il a merveilleuſement completté ſes deſſeins. Il s'eſt arrogé toutes les places, tous les honneurs, la Toute-Puiſsance s'eſt emparé des revenus de la Ville, de la Police, du Gouvernement. Il a fait la part à tous ſes ſubordonnés qui ont le plus grand intérêt à ſe taire. Les Membres de l'Aſſemblé Nationale qu'il a généreuſement gratifiés, loin de dénoncer ſes déprédations, ſe hâteroient d'être ſes défenſeurs, ſi quelques-uns de leurs collègues oſoient l'accuſer; c'eſt ainſi qu'il n'eſt pas poſſible de parvenir au bien.

Les Diſtricts, c'eſt-à-dire les Citoyens nuls dans les Diſtricts, ſe plaignent de toujours donner, (parce qu'on leur fait ſans-ceſſe, naître des beſoins) ſans qu'ils puiſſent ſavoir où paſſent les ſommes énormes que reçoivent leurs Préſidens, leurs Tréſoriers, leurs Caiſſiers. Ils commencent à crier & demandent des comptes. Ils ont raiſon d'en demander. Mais à qui les demandent-ils ? A des hommes qui ſe ſont tout approprié, qui ont tout diſſipé, qui ont fait des Etats de recette & de dépenſe combinés, qui ont toute l'autorité de répondre par des négatives ſoutenues.

Ces mêmes Diſtricts vont plus loin : ils attaquent les Communes, Bailly lui-même & la Fayette. Ils deſirent auſſi qu'on leur faſſe voir à quoi ont été employés tant de millions. Leur juſte réclamation devient encore plus impuiſſante.

La Municipalité ne daigne pas faire attention à leurs demandes, parce qu'elle eſt bien aſſurée que s'ils perſiſtent & portent des plaintes, elles ne feront pas entendues, pas même reçues de l'Aſſemblée Nationale, parce que plus de trois cens Membres qui ont part au gâteau, rejetteront & feront rejetter leurs inſtructions & leurs mémoires.

Voilà comme les Ariſtocrates des Communes,

des Diſtricts & de l'Aſſemblée Nationale, s'enrichiſſent. Forts les uns par les autres, ils pillent ſans craindre d'être inquiétés. Il faut s'en rapporter à des comptes infidèles auxquels on ne peut rien connoître, parce que c'eſt la véritable bouteille à l'encre. Que les Citoyens murmurent hautement ou ſourdement, ces deux partis ſont indifférens. Ces Meſſieurs bien concertés, bien réunis, ſe moquent de toutes les clabauderies. Ils ſont maîtres & maîtres ſouverains : & d'ailleurs que leur dire? Peut-on être bien certain du montant de la recette & de celui de la dépeuſe, quand on n'a pas aſſiſté aux différentes opérations, quand ces Ariſtocrates des trois ordres fourniroient des Etats, comment ſaiſir, à un premier coup-d'œil leurs infidélités? On les ſent, on les préſume, mais, ſoupçon & vérité ſont deux. Ainſi il ſe trouveroit qu'avec des reproches étayés ſur la raiſon, ſur la vérité, on auroit encore tort. Alors on ſe verroit écraſé, conduit, humilié & menacé.

Il n'en eſt pourtant pas moins conſtant que les plaignans ſont bien fondés. La preuve en eſt claire, évidente. La Municipalité manque de fonds; les caiſſes qui ſe rempliſſent chaque jour ſont vuides; les rentes de la Ville ne ſont point payées; les dons, les contributions patriotiques ont beau ſe multiplier, on n'eſt pas plus avancé; les droits

des ports & entrées de Paris qui forment des produits énormes, ſont inſuffiſans. La Ville ne fait plus de dépenſe, elle ne bâtit plus; elle n'achette rien; elle paie mal & très-peu; le petit nombre de mercenaires qu'elle occupe: elle s'empare de tout. Ceux qui manient les deniers s'engraiſſent & enrichiſſent les ariſtocrates des Diſtricts & de l'Aſſemblée nationale. Reſte-t-il maintenant quelque doute ſur l'infidele adminiſtration de l'ariſtocratie municipale & nationale? On ne doit pas être ſurpris, ſi tant de négocians, tant de gens de judicature ont pris le parti de renoncer à leurs profeſſions pour s'introduire dans la geſtion des affaires publiques. Quel homme intéreſſé pourroit les blâmer? Il ne fera au contraire que jalouſer leur poſition avantageuſe, & regrettera bien ſincérement de n'être pas à même de faire comme eux.

L'Aſſemblée Nationale, les Communes & les Diſtricts réunis, en recevant des ſommes exorbitantes, & avec le ſecours de la Garde non ſoldée, ne peuvent & ne pourront jamais mettre la police dans Paris, pendant que le ruſé Sartine, avec des frais médiocres, ſavoit tout ce qui ſe diſoit; ce qui ſe faiſoit dans la Capitale, chez les grands comme chez les particuliers, dans les monaſteres, dans tous les bureaux; il ſavoit même, & ce qui s'agitoit & ce qui s'agiteroit dans le Conſeil du Roi, dans le Parlement; il ſavoit (car

que ne favoit-il pas) ce qu'on penfoit, ce qu'on difoit de lui dans les Comités les plus fecrets; il n'ignoroit rien de ce qui fe paffoit dans les villes de Province les plus reculées; cet homme unique avoit porté la police à un fi haut point de perfection qu'il étoit inftruit des décifions, des opérations méditées dans les cabinets des puiffances voifines, long-temps avant qu'un Seigneur national ou étranger entrât dans la Capitale ou en fortit; il en étoit informé; enfin il pénétroit les affaires des particulier; il en préfageoit l'iffue; il n'étoit pas poffible d'arriver à Paris ou d'en fortir incognito, même la nuit, même déguifé; on auroit dit qu'il entroit chaque jour dans les maifons de tous les Citoyens; qu'il les écoutoit & les fuivoit à la pifte; rien ne lui étoit caché, rien ne lui étoit inconnu; fes fucceffeurs avec fa machine montée ont été loin de lui. Peut-on adreffer le même éloge aux foixante Diftricts, aux Communes, aux Etats-Généraux? Les uns & les autres ne s'occupent que de leurs intérêts perfonnels & fe moquent du refte.

De-là vient une dilapidation univerfelle, de-là une police mal conduite, mal adminiftrée; de-là le peu de fécurité pour les citoyens, malgré les armées qui veillent pour affurer leur tranquillité.

Je ne contefterai point les obligations que nous avons aux honorables membres de l'Affemblée

nationale qui voudroient vérifier les comptes dans toutes les parties de l'adminiſtration. J'obſerve que les Députés des provinces ſont généralement de bonne foi, qu'ils voudroient ſincérement que le bonheur de la nation fut déterminé par une conſtitution inébranlable ; mais ils ſe trouvent combattus par les ariſtocrates qui n'y trouveroient pas leurs intérêts. Preſque tous les membres élus dans la ville de Paris, n'ont pas les affections auſſi pures. Il n'eſt pas juſqu'à un vil ouvrier, ſous le nom de LEMOINE, homme épais, ignorans, comme le ſont preſque tous les artiſans groſſiers, qui ne crie à perte d'haleine pour appuyer les motions des ariſtocrates qui affectent de l'accueillir. Ce forgeron enorgueilli de leurs careſſes, ne ſait, n'entend, ne comprend pas ſeulement la matiere miſe en délibération, & oſe pourtant donner ſa voix comme s'il étoit inſtruit? Comment eſt-il poſſible ? comment eſt-il permis d'avoir admis dans une Aſſemblée ſi auguſte, un pareil être ? Une hirondelle ne fait pas le printems (me répondra-t-on) il a paru néceſſaire de députer des citoyens de tous les états, de toutes les profeſſions. Soit, j'y conſens, mais dans ces états différens, dans ces diverſes profeſſions, étoit-il néceſſaire d'élire précisément les artiſans les plus bornés, les moins intelligens.

Il n'eſt pas queſtion d'exiger des lumieres dans des hommes ignares, cette exigence ſeroit abſurde & ridicule; mais, puiſqu'on deſire avoir des inſtructions dans toutes les parties méchaniques comme libérales, il me ſemble qu'il ſeroit ſage de ne conſulter les Artiſans que ſur le talent manuel, & non ſur l'adminiſtration politique, dont ils n'ont & ne peuvent avoir abſolument aucune idée. On recueille, on compte pourtant les opinions, les ſuffrages de têtes auſſi mal organiſées. Sentez, Monſieur, la funeſte conſéquence qui en réſulte. Les Ariſtocrates de l'Aſſemblée Nationale qu'on pourroit en appeller les renards, & qui ont le plus grand intérêt à tout brouiller, à s'oppoſer au bien, voyent, avec un plaiſir malin, que rien ne s'éclaircit, que rien ne ſe détermine au gré des membres honnêtes & lumineux. C'eſt par cette conſéquence funeſte que l'Aſſemblée Nationale détruit tout, anéantit tout, frappe ſur tout ſans rien édifier, ſans rien réparer. Les Etats-Généraux ne ſeroient pas mal comparés, juſqu'à préſent, à des goujats qui abattent, qui démoliſſent; mais il ne ſuffit pas de tout renverſer, il faut des Architectes, des Ingénieurs qui fourniſſent des plans & des desseins.

Au N°. prochain la conduite des Ariſtocrates & du Clergé.

de mes Concitoyens que vous voulez faire égorger les uns par les autres, & anéantir ſous votre intolérable domination.

La philoſophie nous apprend que les hommes ſont égaux ; oui les mortels ſont égaux quant au phyſique, mais non quant au moral; qui oſeroit comparer un homme vertueux, patriote, vrai, à un ſcélérat de *Lemounier,* qui a trahi à la fois & ſon pays & ſes confreres de l'Aſſemblée Nationale, qui, plutôt que d'opiner ſelon le vœu de ſes Electeurs, de ſes Commettans & celui de la raiſon & de l'équité, aima mieux, comme l'Archevêque de Paris & tant d'autres Ariſtocrates, prendre le parti de la fuite ? Eſt-ce un ſemblable coquin qu'on peut mettre à côté d'un *Rabaut de Saint-Etienne*, d'un Chapelier, d'un Evêque d'Autun, qui, quoique Pontife, fut le premier qui convint que les biens du Clergé appartenoient à la Nation, parce qu'une partie de ces biens lui avoit été uſurpée, l'autre lui avoit été eſcroquée, ſubtiliſée ſous des prétextes ſpécieux de piété ; tels que l'aumône, la charité, les fondations, les donations à l'Egliſe qui prieroit Dieu pour le ſalut de ſes bienfaiteurs & de ſes donateurs. Perſonne n'ignoroit cette vérité, tous les Prélats & les Prêtres opinans, voulurent pourtant la combattre : ils avoient mis dans leur parti une foule

de laïcs qu'ils avoient trompés, intimidés, soudoyés; mais graces à la sainte véracité, au généreux désintéressement de ce pieux Evêque & aux plébéïens éclairés, la vérité a triomphé de l'imposture, & une juste confiscation des immenses propriétés des gens de main-morte a été sanctionnée,

Voilà les hommes précieux à qui je consacre ma vénération & mes hommages; voilà ces personnages immortels que la postérité se plaira quelque jour à comparer aux Socrates, aux Catons & aux Régulus.

Mais me pardonneriez-vous, de déférer mon encens à un Target, dont l'opinion n'appartient qu'au plus généreux, qu'au dernier enchérisseur, à Target, cet Avocat bouffi, qui, à force d'intrigues & de bassesses, est parvenu à s'ouvrir les portes de l'Académie, sans avoir donné aucunes preuves de talent littéraire, de connoissance scientifique & qui cherche aujourd'hui les faveurs des Aristocrates, dont l'accueil l'honore, l'énorgueillit & avec qui il espère consommer le grand ouvrage de sa fortune.

Serois-je excusable d'exalter un Veytard, le plus crapuleux, le plus insolent & le plus injuste des humains. Quels justes reproches ne m'attirerois-je pas si j'avois le front d'applaudir à la

fausseté du cagotisme d'un Ringard, d'un Curé de Saint-Nicolas du Chardonnet, homme fourbe & dangereux, tous trois pourtant Curés de Paris, & les Aristocrates les plus acharnés peut-être de l'Assemblée Nationale.

Pourroit-on, dans nos Pasteurs, choisir des Prêtres plus pervers & plus opposés à l'opération du bien ? Pour mettre le comble à cette élection inconcevable, il n'auroit plus manqué que de leur donner pour adjoints, ce malheureux Poupart, l'ennemi juré des Pauvres, le flatteur des Grands, qui ne compte les jours de son existence que par ses rapines & la retenue des charités destinées aux familles gémissantes de sa Paroisse ou ce fougueux *parent*, dont la dureté, l'air soldatesque & l'ignorance, feroient assez connoître qu'il a servi comme simple dragon, si tout Paris ne le savoit pas.

Par quel hazard l'ancien Evêque de Sénez, l'ami de l'Archevêque de Paris, les Abbés Beauregard, l'Enfant & autres ex-Jésuites, protégés du même Prélat, qui se rassemblent, chaque jour, dans une maison située au Calvaire, où ils se communiquent leurs sermons hétérodoxes, dans lesquels ils défigurent la pureté de la morale Evangélique, & où ils forment des complots contre le bonheur de la Patrie, par quel hasard ces hy-

pocrites n'ont-ils pas été Députés aux Etats-Généraux? C'eſt qu'on avoit beſoin d'eux pour ſouiller la chaire de vérité & exciter des ſéditions. Vous avez reconnu dans mes Feuilles précédentes ma franchiſe & mon courage à démaſquer les ſcélérats Ariſtocrates; vous avez applaudi aux vives couleurs avec leſquelles je les ai peints tour-à-tour. Vous me trouverez toujours égal, toujours fidele & véridique dans mes peintures. Je ne crains point la haine ni les perſécutions des méchans que je brave. C'eſt pour moi la plus douce ſatisfaction, le plaiſir le plus raviſſant, de rendre aux hommes intègres & clair voyans le tribut de l'eſtime & de la reconnoiſſance, auquel ils ont droit de prétendre. C'eſt un devoir ſacré que je m'impoſe. Sans cette délicateſſe ſcrupuleuſe ſerois-je digne moi-même de l'attention du public & ſur-tout de la votre, que j'ai tant à cœur de me conſerver?

Vous aimez l'éloquent, le judicieux Comte de Mirabeau; vous exaltez ſa philoſophique audace, vous l'admirez dans toutes les motions qu'il annonce, vous ſavez que c'eſt par lui que ce royaume, agité depuis tant de ſiecles, va jouir enfin d'une tranquillité ſolide & d'une conſtitution immuable, qui font le bonheur des peuples aſſujétis à des loix ſages & invariables.

Vous

N°. VIII.

LE FURET PARISIEN.

Est-il, Monſieur, dans un Gouvernement fondé ſur la liberté, quelque crainte, quelque frayeur, pour un honnête écrivain, qui pour co-opérer au bonheur de ſa patrie, éclaire, du fond de ſon cabinet, ſes Concitoyens qu'il aime ? Un homme de lettres eſt-il repréhenſible aux yeux de la raiſon & des loix, quand entraîné par un zèle purement patriotique, il conſacre ſes loiſirs & ſes talens à montrer, aux chefs de la République, la route du bien ? N'eſt-ce pas en indiquant les abus & ceux qui ſont intéreſſés à les perpétuer, qu'il eſt facile de parvenir au mieux poſſible, & de ne confier l'adminiſtration politique des affaires de l'Etat, qu'à des têtes prudentes, lumineuſes, qu'à des ames integres, déſintéreſſées & délicates.

Quand j'ai commencé cet ouvrage, n'a-t-on pas reconnu la pureté de mes intentions, & dans les différentes déclamations qui ont bleſſé quelques

Membres des Communes & des Diſtricts, ne s'eſt-on pas apperçu que je rendois moins l'expreſſion de mes ſentimens que l'opinion publique ? Je n'ai jamais conçu l'idée de mordre, de déchirer, de calomnier perſonne, je n'ai prétendu que me plaindre avec le droit naturel d'un bon patriote, des excès, des bévues, des infidélités, de l'avarice & de l'ambition de ceux contre qui j'entendois murmurer dans tous les Comités de la Capitale. S'il eſt déshonnête de médire, la médiſance eſt ſans-doute excuſable, quand ſon motif eſt noble & qu'il ne tend qu'à la félicité de ſes compatriotes. Si jamais il arrivoit que quelques Membres s'aviſaſſent de me faire un crime d'avoir parlé avec tant de franchiſe, ils auroient peut-être aſſez de ſagacité, aſſez d'expérience pour être perſuadés que les perſécutions, loin d'impoſer ſilence aux Auteurs véridiques, ne font que les multiplier & accroître le nombre de leurs proſélytes. La vérité comme la religion a ſes apôtres & ſes martyrs.

Il eſt poſſible (je le ſens) qu'un écrivain de bonne-foi ſe trompe quelquefois, parce qu'on l'aura abuſé. Mais ſon erreur n'eſt qu'inſtantannée, & les nuages de l'illuſion font toujours place à la ſérénité de la lumiere. Je ne prétends pas, comme le premier de nos Pontifes, à l'infaillibilité,

mais je prétends aux premieres qualités d'un honnête-homme, qui sont la droiture, la franchise & le désir du bien étayé de cet honorable caractere : paré de cette livrée distinctive, quel Magistrat, quel homme en place oseroit, au milieu d'une Nation libre & généreuse, me citer à un Tribunal équitable, pour avoir écrit sans palliatif, sans politique, ce que j'ai entendu assurer par-tout, & toujours publiquement, pour avoir manifesté mon opinion, & n'avoir été que l'écho même des amis, des parens de ceux que j'ai dénoncés. Quelle foule de partisans se hâteroit de prendre ma défense ? avec quelle vigueur, qu'elle fierté ne repousserois-je pas mes accusateurs, qui bientôt auroient lieu de se repentir de m'avoir poursuivi pour avoir pensé m'être exprimé comme tout le monde.

J'ai promis de démasquer les Aristocrates & les frippons : fidèle à ma promesse, je croirai mériter l'estime des honnêtes-gens, si je suis assez heureux pour remplir mon objet.

J'ai prouvé qu'il y avoit des infideles dans la Commune de la Municipalité, comme dans les Districts. Un respectable Membre de l'Assemblée Nationale étant interrogé par un de ses collegues sur ce qu'il pensoit des votans de l'auguste Compagnie, ne craignit pas de dire publiquement :

à haute & intelligible voix « qu'il penſoit qu'il » y avoit bien des frippons dans la Compagnie ». M. le Comte de Mirabeau avoit aſſuré précédemment, avec autant d'énergie que de vérité, qu'il n'y avoit que trois ordres dans lEtat, « des » mendiants, des voleurs & des ſalariés ». Pourquoi me conteſteroit-on que les Ariſtocrates ne ſont pas des ambitieux capables de tous les excès, de tous les crimes, pour aſſouvir leurs baſſes cupidités, pour accumuler leurs poſſeſſions, leurs priviléges, leurs prérogatives, & aſſervir le peuple ſous leur impérieuſe & cruelle domination? Pourquoi la claſſe des Plébéïens eſt-elle ſi infortunée, ſi malheureuſe; c'eſt que les Ariſtocrates ſe ſont emparés de tout, & qu'avec ce tout, ils aſſujétiſſent la Nation à un état d'indigence véritablement déplorable?

Comment (dira-t-on) les Ariſtocrates peuvent-ils conſommer la calamité générale? Jamais réplique ne fut plus facile & plus péremptoire. Les Ariſtocrates, revêtus de toute l'autorité, de tout le numéraire, n'occupent les bras & l'induſtrie du peuple qu'à vil prix; ils ne lui donnent que ce qu'il faut pour l'empêcher de mourir de faim. C'eſt en le faiſant languir qu'ils le contiennent dans une baſſe dépendance, qui dégrade également les oppreſſeurs & les opprimés. Plus

ſouvent ces Ariſtocrates pouſsent leurs injuſtices plus loin. Ils oſent retenir entiérement le ſalaire des artiſans qu'ils employent, ils empruntent des Marchands des marchandiſes, dans la certitude intérieure de ne jamais payer. Qui oſera les pourſuivre? Ils ſont arbitres ſouverains de leurs volontés, ils rient de vos pourſuites, de vos murmures, & finiſsent par vous menacer & vous maltraiter.

Voilà pourtant la ſource de tant de faillites, de tant de banqueroutes qui ruinent l'Etat. Comme dans le contrat ſocial tout eſt chaînon, que tout ſe tient, quand le Marchand eſt dépouillé, quand l'Artiſte eſt ruiné, tous les Artiſans reſtent dans l'inaction & dans l'indigence.

Mais il eſt un terme à tout, & quand on eſt arrivé au but, on ne peut aller plus loin. Les Ariſtocrates, c'eſt-à-dire ceux qui tenoient les rênes du Gouvernement, ont été ſi aveuglés par leur intérêt ſordide, qu'ils ont pour parvenir à l'apogée de la fortune, réduit le peuple à la famine & au déſeſpoir. C'eſt-là leur prémiere ſottiſe. Tous ces inſolents deſpotes n'ont pas ſenti qu'en écraſant les villes & les campagnes, il falloit du moins laiſser du pain à ce peuple

qu'ils suçoient de toutes les manieres. S'ils eussent eu cette précaution, ils seroient encore ses maîtres. Il n'y a que la faim qui chasse le loup hors du bois ; il n'y a que la faim aussi qui a mis les armes à la main aux Parisiens & à tous les François. Cette Nation si soumise, si patiente, se fut contentée de gémir & de murmurer tout bas, si on ne lui avoit pas ôté sa premiere existence. Il y avoit quarante ans qu'elle souffroit sans penser à mettre fin à ses peines.

Mais quand le pain lui manqua, quand elle se vit sans ressources, sans espoir, & qu'indépendamment de sa cruelle nécessité, elle se sentit méprisée, avilie, maltraitée, alors il ne lui resta plus d'autre parti à prendre que celui de briser ses fers & d'égorger ses tyrans. Ce qu'elle a fait à son premier choc & à l'étonnement de toute l'Europe, qui ne concevoit pas comment un peuple si doux, si docile, pouvoit passer en un instant de la clémence & de la tranquillité, à une fureur & à une agitation si déterminées : dans les expulsions de la rage, elle ne menagea rien, & en effet ne devoit rien ménager, parce qu'elle prévoyoit bien que si elle n'effrayoit pas les Grands par des exemples terribles, elle retomberoit nécessairement dans une servitude plus humiliante encore

que la premiere. Il falloit donc qu'elle assassinât, qu'elle détruisît par les horreurs du supplice, les traîtres ambitieux qui l'avoient désolée.

Qu'elle se fût vengée par les loix (me dira-t-on) qu'elle ne se fût point avilie par des cruautés dignes des peuples barbares, & même des antropophages, qu'elle eût fait juger les Delaunay, les Flesselles, les Foulon & les Bertier.

Ce raisonnement n'est pas celui d'un homme de sens. Il faut absolument être sevré des lumieres les plus communes pour ne pas savoir, pour ne pas sentir d'abord que la fureur d'un peuple désespéré ne raisonne pas, ensuite que les chefs qui dirigeoient la marche & les bras de la populace avoient le plus grand intérêt à accélérer leur vengeance, & d'effrayer tous les petits despotes par des tortures cruelles & précipitées; enfin, on sentoit que si on procédoit à leur punition par la voie juridique, jamais ces barbares aristocrates n'eussent reçu le prix de leurs forfaits. Dans quel temps des millionnaires, des concussionnaires protégés ont-ils été punis? Si l'histoire fournit quelques exemples en petit nombre de quelques ministres, de quelques grands seigneurs punis par le glaive de la justice, c'est qu'il y

avoit alors un parti contr'eux plus puissant & plus accrédité, c'est que les circonstances favorables aux nouveaux favoris exigeoient le supplice des premiers. C'est ainsi que sous le regne de Louis XIII, prince apathique & foible, qui ne se mêloit de rien, & qui avoit déposé toute sa confiance & son autorité entre les mains de Richelieu, de Mazarin; ces deux ministres, avec des systêmes différents, abatterent la puissance féodale, humilierent les princes, & firent au nom du monarque mille cruautés qu'il ne seroit pas possible d'opérer dans ce siecle plus éclairé. Le Noir & Maupeou, qui avoit conduit Louis XV, son maître, au despotisme, pour être despote lui-même, a bien pu, par ses manœuvres politiques & perfides, anéantir les cours souveraines, leur en substituer d'autres; il a bien osé attaquer les grands & les princes, mais il a été obligé d'user de mille artifices, de mille précautions. Toujours tremblant dans ses opérations, il ne frappoit qu'avec une circonspection timide, qui ne l'a pas garanti du mépris, de la haine de la nation, dont il auroit été victime s'il n'eût succombé sous Louis XVI, au crédit de Maurepas & d'une nouvelle cabale. Ce chancelier a vu en un moment renverser tout son ouvrage; ses ennemis ont reparu plus puissants que jamais, & il n'a eu d'autre

consolation

consolation que d'aller jouir de son exil où il mourra, du fruit de ses concussions & de ses rapines. Cet homme audacieux qui ne savoit rien, mais qui ne doutoit de rien eut été déchiré quinze ans plus tard comme ceux qui ont été accrochés au célebre réverbere. Les aristocrates ont beau être d'intelligence pour opprimer, pour vexer le peuple; ils ont beau projeter, machiner, complotter, tous leurs conciliabules, leurs comités secrets ne serviront qu'à hâter leur perte en redoublant la haine & la fureur de la natiou, qui connoît aujourd'ui ses droits & ses forces.

Les Aristocrates du Clergé ne seront pas plus respectés. On les a démasqués, on a reconnu qu'ils n'avoient que des vices à la place des vertus qu'on leur avoit gratuitement supposées. On savoit déja qu'ils ne croyoient pas eux-mêmes à la sainte religion, qu'ils annonçoient & qu'ils étoient interessés à maintenir pour conserver leurs immenses Domaines, leur crédit & leurs immunités. Les Evêques, les Abbés qui se plaignent que la religion catholique est tombée, ne sont pas assez vrais, assez justes pour convenir que ce sont eux seuls qui ont détruit le culte divin par leurs mauvais exemples, par leurs débordemens, leurs dissolutions, leur espérance, leur avarice & leur in.

crédulité. Ces auducieux ont eu l'imprudence d'afficher le mépris des chofes fpirituelles, pour ne s'attacher qu'aux affaires temporelles. Cette conduite fcandaleufe, qui depuis long-temps irritoit les peuples qu'ils afferviffoient auffi-bien que les Ariftocrates laïcs; fous le prétexte d'une religion qu'ils ne protégoient que par un extérieur compofé, fit réfléchir que les grandes poffeffions du Clergé étoient feules la caufe de la dépravation générale des gens d'Eglife ; on fentit qu'en les dépouillant de leurs biens qu'ils avoient ufurpés, fubtilifés aux fideles confians, ils feroient plus fages & moins dangereux. Telle fût l'origine & le motif de la confifcation que la Narion a prononcée de leurs feigueuries & de leurs revenus. Ces procédés équitables d'un peuple humilié, pillé, trompé par les Ariftocrates eccléfiaftiques, améneront certainement une révolution dans les mœurs, dans la difcipline de l'Eglife, dans la profeffion catholique. Les Evêques ou les Prêtres, renfermés dans les bornes de leur miniftere facré, rempliront leurs devoirs & deviendront vertueux quand ils n'auront pas les facultés de fe livrer à leurs paffions, ou leur trop grand nombre diminuera par la fuite, parce qu'il n'y avoit que l'intérêt, l'ambition, la pareffe & le libertinage, qui multiplioient nos druides à l'infini. Dans les deux

cas il ne fe préfentera aux ordres facrés que des hommes vertueux, inftruits & défintéreffés. On verra renaître la ferveur des Miniftres de la primitive Eglife. Leurs exemples feront imités, & le dieu de nos peres plus religieufement honoré par nous & nos enfans, répandra fur notre patrie fes bienfaits & fes graces.

Mais étoit-il poffible que, chargés du foin de régir tant de biens temporels, nos Prélats, nos Abbés & nos Moines euffent le loifir d'affifter régulierement dans les temples, & d'édifier les fideles qui n'auroient jamais manqué aux devoirs de la piété chrétienne, s'ils avoient eu de faints Miniftres à imiter. Tous les hommes ne fe conduifent que par les yeux & les oreilles, & quand ils verront ou entendront des chofes qui les révolteront, il eft certain qu'ils ne croiront plus à la religion, à la vertu, qu'ils mépriferont les hypocrites, les fanatiques, qui ne refpectent pas même les apparences & la couleur de leur robe. Il eft aifé de fentir que des Evèques, des Prêtres fortunés, après s'être fatigués la tête par la régie & la perception de leurs biens, ces Meffieurs trouvent plus commode de fe délaffer dans les cercles d'une grande ville ou dans les délices de leurs châteaux où ils font à portée de recevoir tout

ce qui contribue à leur moleſſe. L'homme aime naturellement le repos ou les plaiſirs.

Si les prêtres n'euſſent pas été corrompus par l'affluence des donations, des aumônes, des charités que les fideles leur confioient, & qu'ils n'ont pas oublié de s'appliquer perſonnellement; ſi pendant & après les croiſades, ils n'avoient point abuſé de la crédulité de nos ancêtres pieux, de qui ils ſe ſont fait léguer les poſſeſſions territoriales, en leur promettant le double & le triple de leur terrain dans l'empire céleſte : s'ils euſſent rendu aux enfans, lors de leur retour de la Paleſtine, les héritages de leurs peres; ſi dans les Chapitres, les Monaſteres, il ne s'étoit point trouvé des Chanoines, des Religieux fabricateurs de titres nouveaux, des hommes adroits & ruſés qu'on a juſtement appellé *peres titriers*; ſi un Benoît, un Bernard, un Bruno, n'euſſent pas, avec des patenôtres & des grimaces, fondé la cuiſine de leurs reclus, ſans doute tous les Cénobites fainéans ne ſeroient jamais parvenus à ce degré d'opulence pui a déshonoré leurs gros & gras ſucceſſeurs, en les faiſant renoncer à la ferveur, & à la régularité de leurs Inſtituteurs. Si l'on ne ſupprimoit point les Chapitres, les Couvents rentés, mais qu'on ne leur laiſsât que le néceſſaire ;

si on mettoit fin à leur orgueil, à leur vanité, à leur pareſſe; il eſt conſtant qu'ils feroient renaître les vertus & la piété qui ont illuſtré les ſicles de la primitive Egliſe. Qu'on les dépouille de leurs uſurpations; qu'on les contraigne à l'auſtérité de leurs vœux; qu'on leur interdiſſe toutes les diſſipations de la ſociété mondaine, qu'ils ne ſortent point de leurs retraites; que les Prélats, les Abbés, que les Prieurs ſoient aſſidument à la tête de leurs ouailles & de leurs Religieux; que les premiers ne perçoivent que le denier évangélique; que leurs Grandeurs fassent place à l'humilité, on verra la foi des fideles ſe renouveller, la morale ſera reſpectée & les ambitieux pervers, les fanatiques endurcis ſeront confondus & n'oſeront plus ſe montrer à la lumiere. Adieu pour lors aux Ariſtocrates de l'égliſe; adieu aux fourbes crossés, aux preſtolets fourrés; adieu à leurs cabales, à leurs manéges, à leurs artifices. Les citoyens ſeront plus tranquilles dans leurs maiſons; les femmes ne ſeront plus expoſées à avaler le poiſon de leur morale pernicieuſe. L'adultere ſeroit auſſi rare en France qu'en Angleterre, où le libertinage ſi commun des filles eſt inconnu parmi les femmes; les maris ſeront les tranquilles possesseurs de leurs épouſes, & les épouſes plus constamment adorées de leurs maris, parce qu'elles en ſeront plus eſtimées;

dans le ſein de leur ménage, au milieu de leurs enfants, des charmes & des douceurs de l'hymenée.

Cette réflexion n'eſt point une diatribe contre les Prêtres ; plus d'un grand génie a obſervé que le crime de l'infidélité régnoit particuliérement dans les pays ſoumis à l'inquiſition des Prêtres, comme en Italie, en Eſpagne & en Portugal. L'inquiſition n'a jamais dominé en France, mais les richesses exceſſives du Clergé ont fait tout le mal que l'inquiſition n'a pas été à même de faire.

On a vu avec quel acharnement l'Abbé Mauri s'eſt oppoſé à la vente d'une parcelle des biens du Clergé pour quatre cent millions. Il avoit cabalé pour arrêter le décret de l'Assemblée Nationale, parce qu'il eſperoit de conſerver les bénéfices que ſes intrigues lui avoient fait obtenir. Cet Abbé perturbateur ſait bien qu'une fois dépouillé des trois quarts de ſon revenu, il ne pourra jouer qu'un très-petit rôle, & qu'il ſera enſeveli comme les Ariſtocrates du Clergé, dans les ténebres de l'oubli, ou ſi quelque jour l'hiſtoire de la révolution françoiſe rappelle ſon nom, ce ne ſera ſans doute que pour le vouer au mépris & à l'indignation, fortement acquiſes à tous les intriguants & aux ariſtocrates.

Vous ne doutez point, Monfieur, de mes fentimens. Vous favez que fidele à ma Patrie, à mon Roi & à la Loi, je n'ai jamais fouillé ma plume en encenfant les Ariftocrates qui avoient juré la perte de mon pays, après l'avoir dévafté par leurs rapines, leurs concuffions, après avoir immolé fous leur empire odieux la clâsse la plus intéressante de ce climat fortuné. Eh bien! Monfieur, vous feriez-vous jamais imaginé qu'un Marchand de papier, homme fans conception, fans connoissance, en un mot, qu'un homme d'une ignorance crasse, après avoir (ainfi qu'il arrive trop fréquemment aux gens obtus & groffiers) amassé quelque fortune dans un vil commerce, auroit l'audace de foudoyer un Littérateur & d'exiger de lui la colomnie la plus indécente.Ouï, Monfieur, le fieur Prudhomme (1) devenu Libraire & titulaire du journal intitulé (les Révolutions de Paris) a forcé l'homme de lettre, qu'il récompenfe fi mal, d'écrire qu'on avoit trouvé, dans la rue neuve Saint Jean, Fauxbourg Saint Martin, chez l'Exécuteur des Hautes-Œuvres, le répertoir des écrits ariftocratiques, & le repaire des Ariftocrates. Je demande,

(1) Eft-il poffible que l'ignare Prudhomme ait dépouillé M. Tournon, homme de lettre, vraiment eftimable de fon privilége, & que le Gouvernement l'ait fouffert.

non pas au ſieur Prudhomme, qui ne ſait pas lire, mais à l'Auteur de ce Journal, ſi le Furet Pariſien eſt un ouvrage ariſtocratique. Sa réponſe ne peut être équivoque quand il ſera certain que c'eſt dans cette maiſon qu'il s'imprimoit, ainſi que pluſieurs autres ouvrages plus précieux encore, par l'attachement à la nouvelle Conſtitution & aux honnêtes-gens de l'Aſſemblée Nationale, que par le mérite du ſtyle.

Il eſt odieux d'inculper du crime d'ariſtocratie, le ſieur Samſon, qui a, dans toutes les circonſtances, donné des preuves d'un patriotiſme épuré. Si ſes accuſateurs avoient lu ſes ouvrages, & notamment ſes monopoleurs démaſqués, ils n'auroient pas oſé répandre ſur cet Officier eſtimable, des calomnies ridicules & révoltantes; les Magiſtrats municipaux faiſant droit aux plaintes du ſieur Sanſon, ont puni ſévérement les auteurs & les imprimeurs.

Je puis certifier encore, que les planches, les caractères ſaiſis, maiſon du ſieur Samſon, ont été rendus fidélement, promptement, & gratuitement, au ſieur Rozé, Imprimeur National, par les ordres ſouverains du Magiſtrat.

A l'ordinaire prochain, la conduite des Financiers, & l'avantage inappréciable qui réſultera de leur radicale ſuppreſſion.


Newberry Library Chicago

